RAPPORT D'OPINION
Exercice clos le 31 Décembre 2012

Cabinet Aziz Dièye

2, place de l'indépendance
Immeuble SDIH - 1er Etage
- BP 188 - DAKAR -

Téléphone : (221) 33 821 85 88
33 821 86 71
Télécopie : (221) 33 821 75 94
Site Web : www.cabinetazizdiey.sn

Membre du réseau
INPACT INTERNATIONAL

Audit - Contrôle - Conseils – Fiducie
- Expertise Comptable et Finances
Etudes Economiques et Financières

MESSIEURS LES MEMBRES DU CONSEIL DES MINISTRES
DE LA BANQUE CENTRALE DES
ETATS DE L'AFRIQUE DE L'OUEST
- BCEAO -
AVENUE ABDOULAYE FADIGA

- BCEAO -
BANQUE CENTRALE DES ETATS DE L'AFRIQUE DE L'OUEST
****

RAPPORT D'OPINION

Messieurs les Membres du Conseil des Ministres,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par le Conseil des Ministres de l'UMOA en date du 24 Octobre 2012, nous vous présentons notre rapport sur le contrôle du bilan, du compte de résultat, du tableau de variation des capitaux propres et du tableau des flux de trésorerie de la BCEAO relatifs à l'exercice clos le 31.12.2012, tels qu'ils sont annexés au présent rapport.

Notre mission de Commissaire Contrôleur comporte l'audit des comptes du Siège de la BCEAO et de la centralisation des comptes des Directions nationales eux-mêmes audités par les Contrôleurs Nationaux des différents pays membres de l'UMOA.

La préparation des états financiers est du ressort exclusif du Management de la Banque Centrale, notre rôle étant d'en vérifier la conformité aux normes comptables internationales.

Un audit consiste à examiner, par sondages, les éléments probants justifiant les différentes rubriques des états financiers. Un audit consiste également à apprécier que les principes comptables ont fait l'objet d'une application constante et que les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes sont raisonnables. Nous pensons que nos travaux de contrôle peuvent valablement servir de base à l'expression d'une opinion sur les états financiers de la Banque Centrale.

Notre audit a été effectué conformément aux normes internationales d'audit telles que définies par l'IFAC et a comporté toutes les diligences que nous avons jugées nécessaires, compte tenu de l'utilisation pour ce qui concerne les directions nationales, des travaux réalisés sous leur responsabilité par les contrôleurs nationaux.

La crise socio-politique survenue en Côte-d'Ivoire depuis l'exercice 2002 a eu comme conséquence la fermeture des agences de Bouaké, Korhogo et Man entre Septembre et Novembre 2002.

Les comptes des Agences Auxiliaires de Bouaké, Korhogo et Man enregistrent principalement les avoirs du Trésor ivoirien. En vue de reconstituer ces avoirs, une mission conjointe composée de représentants du Ministère de l'Économie et des Finances de Côte d'Ivoire, de la Direction Générale du Trésor et de la Comptabilité Publique de Côte d'Ivoire, du Contrôleur National de la BCEAO pour la Côte d'Ivoire et de la Banque Centrale, a procédé aux investigations nécessaires aussi bien au niveau des Sites de la BCEAO que des structures compétentes du Trésor ivoirien. Ces recherches ont été réalisées en présence d'un huissier de justice.
Les conclusions de cette mission ont été entérinées par le Trésor ivoirien et la BCEAO et toutes les opérations y relatives ont été dénouées.

En conclusion de nos travaux, et compte tenu de ce que dessus, nous sommes d'avis que les comptes de la BCEAO arrêtés au 31 décembre 2012 sont réguliers et sincères et reflètent la situation financière de la Banque ainsi que le résultat de ses opérations closes à la même date.

Fait à Dakar, le 08 Mai 2013

Aziz DIEYE
Associé-Directeur

Cabinet Serigne Abdoul Aziz DIEYE
2, Place de l'Indépendance
DAKAR

BCEAO

BANQUE CENTRALE DES ETATS
DE L'AFRIQUE DE L'OUEST

ETATS FINANCIERS DE LA BCEAO AU 31 DECEMBRE 2012

mars 2013

Avenue Abdoulaye FADIGA
BP 3108 – Dakar - Sénégal

Tel. (221) 33 839 05 00 / Fax. (221) 33 823 93 35
www.bceao.int

TABLE DES MATIÈRES

Pages

Bilan..... 3

Compte de Pertes et Profits..... 4

Etat de variation des capitaux propres..... 5

Etat des flux de trésorerie..... 6

Notes annexes aux états financiers..... 7

• *Règles et méthodes comptables*..... 7

• *Informations sur le bilan et le hors bilan*..... 26

• *Informations sur le compte de pertes et profits*..... 62

• *Divers*..... 67

Bilan au 31 décembre 2012

(en millions de FCFA)

	Notes	31/12/12	31/12/11	Variation	
				Valeur	%
ACTIF					
Avoirs en or	4	1 001 970	999 679	2 291	-
Avoirs sur le Fonds Monétaire International	5	631 927	569 820	62 107	*11*
Avoirs en monnaies étrangères	6	5 458 911	5 790 809	-331 898	*-6*
Créances sur les établissements de crédit	7	1 050 745	724 129	326 616	*45*
Créances sur les Trésors Nationaux	8	883 711	910 851	-27 140	*-3*
Opérations pour compte des Trésors Nationaux	9	833 502	695 259	138 243	*20*
Biens immobiliers de placement	10	1 638	1 787	-149	*-8*
Autres immobilisations	10	350 539	340 380	10 159	*3*
Autres actifs	11	143 572	275 457	-131 885	*-48*
TOTAL		**10 356 515**	**10 308 171**	**48 344**	**-**
PASSIF					
Billets et monnaies en circulation	12	4 381 130	4 159 516	221 614	*5*
Comptes créditeurs et dépôts	13	2 333 111	2 619 326	-286 215	*-11*
Transferts à exécuter	14	5 979	8 592	-2 613	*-30*
Engagements en monnaies étrangères	15	9 721	10 211	-490	*-5*
Engagements envers le Fonds Monétaire International	16	1 445 824	1 326 508	119 316	*9*
Autres passifs	17	117 246	124 218	-6 972	*-6*
Provisions pour risques et charges	18	62 881	59 485	3 396	*6*
Réserve de réévaluation Or	19	763 719	761 428	2 291	-
Réserve de réévaluation des devises	20	124 895	124 895	-	-
Réserve de réévaluation des instruments financiers	21	64 718	54 995	9 723	*18*
Capital et Réserves	22	1 016 274	1 031 493	-15 219	*-1*
Résultat	23	31 017	27 504	3 513	*13*
TOTAL		**10 356 515**	**10 308 171**	**48 344**	**-**

***N.B.** : Les notes annexes aux états financiers au 31 décembre 2012, élaborées par la BCEAO, font partie intégrante des états financiers.*

Compte de Pertes et Profits au 31 décembre 2012

(en millions de FCFA)

	Notes	31/12/2012	31/12/2011	Variation	
				Valeur	%
Produits d'intérêts		177 630	181 214	-3 584	*-2*
Charges d'intérêts		21 642	22 335	-693	*-3*
Résultat net d'intérêts (a)	28	***155 988***	***158 879***	***-2 891***	*-2*
Dividendes (b)	29	***1 247***	***953***	***294***	***31***
Produits de commissions		27	22	5	*23*
Charges de commissions		175	164	11	*7*
Résultat net des commissions (c)	30	***-148***	***-142***	***-6***	***-4***
Produits sur opérations de change	31	181 654	181 532	122	-
Charges sur opérations de change	31	164 436	198 150	-33 714	*-17*
Résultat net de change (d)	31	***17 218***	***-16 618***	***33 836***	*204*
Prélèvement sur la réserve de réévaluation des devises (e)	20	-	18 850	-18 850	*-100*
Produit net bancaire (a) + (b) + (c) + (d)+(e)		***174 305***	***161 922***	***12 383***	***8***
Autres produits ordinaires	32	8 397	14 417	-6 020	*-42*
Total des produits nets		**182 702**	**176 339**	**6 363**	***4***
Entretien de la circulation fiduciaire	33	30 898	20 783	10 115	*49*
Frais généraux	34	104 379	97 252	7 127	*7*
Autres charges ordinaires	35	1 394	389	1 005	*258*
Dotations nettes aux amortissements & provisions	36	15 014	30 411	-15 397	*-51*
Charges d'exploitation générale		**151 685**	**148 835**	**2 850**	***2***
Résultat net de l'exercice		**31 017**	**27 504**	**3 513**	***13***

N.B. *: Les notes annexes aux états financiers au 31 décembre 2012, élaborées par la BCEAO, font partie intégrante des états financiers.*

Etat de variation des capitaux propres au 31 décembre 2012

(en millions de FCFA)

	Capital	Primes de fusion	Réserves & écarts de réévaluation	Report à nouveau	Résultats accumulés	Total des capitaux propres
Solde au 31 décembre 2011	134 120	43 587	808 786	45 000	27 504	1 058 997
Affectations			5 968	3 813	-27 504	-17 723
Prélèvements				-25 000		-25 000
Résultat de l'exercice					31 017	31 017
Solde au 31 décembre 2012	**134 120**	**43 587**	**814 754**	**23 813**	**31 017**	**1 047 291**

N.B. **:** *Les notes annexes aux états financiers au 31 décembre 2012, élaborées par la BCEAO, font partie intégrante des états financiers.*

Etat des flux de trésorerie au 31 décembre 2012

(en millions de FCFA)

Libellés	2 012	2 011
ACTIVITE D'EXPLOITATION		
Résultat net	**31 017**	**27 504**
+ Dotations aux amortissements	11 982	10 894
+ Dotations aux provisions	3 599	20 246
- Reprises d'amortissements	-147	-392
- Reprises de provisions	-420	-337
- Produits de cession d'éléments d'actifs	-3 412	-10 111
- Dividendes perçus	-1 247	-953
+ Bénéfice d'exploitation avant variation des actifs et des passifs d'exploitation (a)	***41 372***	***46 851***
(Augmentation) ou diminution des actifs d'exploitation (b)	***285 180***	***-1 169 024***
Créances sur les établissements de crédit	-326 616	-294 553
Créances sur les Trésors nationaux	27 140	-35 674
Opérations pour compte des Trésors nationaux	-	-
Autres créances d'exploitation (*)	584 656	-838 797
Augmentation ou (diminution) des passifs d'exploitation (c)	***-71 894***	***971 390***
Billets & monnaies émis	221 614	226 342
Comptes courants & dépôts	-286 214	539 156
Transferts à exécuter	-2 613	-18 327
Autres dettes d'exploitation	-6 972	10 527
Engagements à court terme		
Réserve de réévaluation Or	2 291	213 692
+ Flux de trésorerie net provenant de l'activité d'exploitation (1) = (a+b+c)	**254 658**	**-150 783**
ACTIVITE D'INVESTISSEMENT		
- Acquisition d'immobilisations financières	-12 924	-16 424
- Acquisition d'autres immobilisations	-8 921	-646
+ Produits de cession d'éléments d'actifs	3 411	10 111
+ Dividendes reçus	1 247	953
- Flux de trésorerie net provenant de l'activité d'investissement (2)	**-17 187**	**-6 006**
ACTIVITE DE FINANCEMENT		
- Dividendes distribués	-8 000	-8 088
- Autres affectations résultat exercice précédent	-25 000	-25 000
- Prélèvement sur la Réserve de réévaluation des devises	-	-18 850
+ Autres réserves	-	-
± Opérations pour compte des Trésors nationaux	-138 243	-157 659
± Engagements à long terme	118 826	197 204
+ Flux de trésorerie net provenant de l'activité de financement (3)	**-52 417**	**-12 393**
= Variation nette de trésorerie (4) = (1+2+3)	**185 054**	**-169 182**
+ Trésorerie à l'ouverture de l'exercice (5)	**4 976 477**	**5 145 659**
= Trésorerie à la clôture de l'exercice (6) = (4+5)	**5 161 531**	**4 976 477**

Composition de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	2 012	2 011
Avoirs en or	1 001 970	999 679
Avoirs sur le Fonds Monétaire International	631 927	569 820
Avoirs en monnaies étrangères (**)	3 527 634	3 406 978
Total	**5 161 531**	**4 976 477**

***N.B.** : Les notes annexes aux états financiers au 31 décembre 2012, élaborées par la BCEAO, font partie intégrante des états financiers.*

NOTES ANNEXES AUX ETATS FINANCIERS

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Note 1 – Cadre juridique et activités

La Banque Centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO), dont le Siège est sis Avenue Abdoulaye FADIGA à Dakar (Sénégal), est un établissement public international constitué entre les Etats membres de l'Union Monétaire Ouest Africaine (UMOA) par le Traité du 12 mai 1962, modifié le 20 janvier 2007. Son capital n'est pas divisé en actions. Il est détenu à parts égales par les huit Etats membres que sont : le Bénin, le Burkina, la Côte d'Ivoire, la Guinée-Bissau, le Mali, le Niger, le Sénégal et le Togo.

Les opérations de la BCEAO se rattachent, d'une part, à l'organisation et à la gestion du système monétaire, bancaire et financier de l'espace communautaire et, d'autre part, à la centralisation et à la gestion des réserves de change de l'Union. En sa qualité d'Institut d'émission, la BCEAO a le privilège exclusif d'émettre les signes monétaires, billets et monnaies divisionnaires ayant cours légal et pouvoir libératoire dans les Etats membres de l'UMOA. Dans le cadre des opérations génératrices de l'émission, elle peut effectuer, entre autres, pour son compte ou pour le compte de tiers, toutes les opérations sur l'or, les moyens de paiement et les titres libellés en monnaies étrangères. En outre, la BCEAO peut détenir des créances sur les banques, les établissements financiers et les Trésors Nationaux.

Par ailleurs, la BCEAO peut ouvrir, dans ses livres, des comptes aux Trésors Nationaux, aux établissements de crédit, aux institutions financières internationales, aux établissements et collectivités publics et effectuer, pour leur compte, les transferts ou transactions qui lui sont demandés.

Elle peut également prendre des participations au capital d'établissements ou d'organismes dont l'activité présente un intérêt général pour un ou plusieurs Etats de l'UMOA, acquérir, vendre ou échanger des immeubles, prendre ou céder des participations dans des sociétés immobilières pour satisfaire les besoins de son activité ou pour pourvoir au logement de son personnel.

En sa qualité d'agent financier des Etats, la BCEAO apporte son concours aux Gouvernements des Etats membres, par la tenue des comptes des Trésors Nationaux, par l'exécution de leurs opérations financières extérieures en général, et celles avec les Institutions de Bretton Woods en particulier, ainsi que par la gestion de la dette publique extérieure et intérieure des Gouvernements des Etats qui en font la demande.

Pour l'exécution de ces opérations, la BCEAO est organisée en un réseau comportant un Siège, huit Agences Principales et quinze Agences Auxiliaires. Ce réseau comprend en outre une Représentation auprès des Institutions Européennes de Coopération et une Représentation auprès de la Commission de l'Union Economique et Monétaire Ouest Africaine (UEMOA). En outre, elle assure le Secrétariat de la Commission Bancaire de l'UMOA.

Note 2 – Principes et méthodes comptables

2.1- Référentiel comptable en vigueur au 31 décembre 2012

Les états financiers de la Banque Centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO) ont été élaborés de manière à donner une image fidèle de la situation financière de l'Institution et des résultats de ses opérations. Ils ont été établis conformément aux normes reconnues en matière bancaire sur le plan international (article 102 des Statuts), en conformité avec les principes comptables généralement admis et adaptés à la nature de l'activité d'un institut d'émission. Ils sont libellés en Franc de la Communauté Financière Africaine (Franc CFA), dont la parité fixe par rapport à l'Euro est de 655,957 FCFA pour 1 Euro.

La BCEAO s'inscrit dans la perspective de l'application intégrale des normes IAS/IFRS. Dans ce contexte, la BCEAO intègre progressivement les normes IAS/IFRS dans son système d'information comptable, en tenant compte de sa spécificité de banque centrale et de son environnement institutionnel et économique.

A cet égard, deux normes significatives, en sus de la norme IFRS 1 « Première adoption des IFRS », ne sont pas encore intégralement appliquées au 31 décembre 2012. Il s'agit des IAS 39 « Instruments financiers : comptabilisation et évaluation » et IFRS 13 « Evaluation à la juste valeur ». Cependant, il convient de préciser que lesdites normes sont déjà intégralement appliquées aux opérations de la salle des marchés.

La note 2.35 présente l'état de la mise en œuvre des normes IAS/IFRS par la BCEAO.

2.2- Exercice

La durée de l'exercice est de douze mois. L'exercice débute le 1er janvier et se termine le 31 décembre de la même année.

2.3- Principes comptables

Les principes comptables suivants sont appliqués :

- comptabilité d'engagement,
- continuité de l'exploitation,
- intelligibilité,
- pertinence,
- fiabilité,
- comparabilité.

2.4- Méthode d'évaluation

Les états financiers sont préparés sur la base de la valeur de marché pour l'or, des titres et des éléments d'actif et de passif libellés en devises inscrits au bilan et au hors bilan, ainsi que du coût historique pour les autres rubriques.

2.5- Effets des transactions et évènements

Les effets des transactions et autres évènements sont pris en compte dès que ces transactions et évènements se produisent.

Par ailleurs, en raison du découpage de l'activité en exercices comptables, les transactions et autres événements sont rattachés à l'exercice qu'ils concernent effectivement et à celui-ci seulement. Dans ce cadre, les produits sont comptabilisés dès qu'ils sont acquis et les charges au fur et à mesure qu'elles sont engagées.

2.6- Opérations en devises

Les transactions en devises étrangères sont initialement comptabilisées aux cours de change en vigueur à la date de transaction. Une comptabilité séparée est tenue dans chacune des devises utilisées par la Banque Centrale pour ses transactions. En fin de mois, les actifs et passifs en monnaies étrangères sont convertis au cours de change en vigueur en fin de période. Les gains ou pertes de change, qui en découlent, sont enregistrés dans les comptes de pertes et profits de la période, conformément à la norme IAS 21 « Effets des variations des cours des monnaies étrangères ».

Les achats et ventes de devises au comptant et à terme sont enregistrés en hors bilan à la date d'engagement. Ils sont comptabilisés au bilan à la date de mise à disposition des devises.

2.7- Impôts et taxes

La BCEAO est exonérée de tous impôts, droits et taxes dans les Etats de l'UMOA, conformément à l'article 7 des Statuts.

2.8- Avoirs en or

Les avoirs en or sont comptabilisés, au bilan, au cours du jour de la transaction, sur la base de leur poids. Le stock d'or détenu est évalué sur la base de la moyenne trimestrielle du fixing journalier le plus bas de l'once d'or à la Bourse de Londres, convertie en FCFA au cours indicatif du dollar US du dernier jour du trimestre. L'écart de réévaluation (plus-values ou moins-values de réévaluation) de l'or est comptabilisé directement dans un compte de réserve de réévaluation.

2.9- Avoirs sur le FMI, Opérations pour compte des Trésors Nationaux et Engagements envers le FMI

La BCEAO est l'agent financier des Etats auprès du Fonds Monétaire International (FMI). Elle est en même temps le dépositaire des FCFA détenus par le FMI. Par convention du 24 septembre 1981 entre les Etats et la BCEAO, les Etats ont rétrocédé à la Banque Centrale leurs droits et créances sur le FMI. En contrepartie, la BCEAO assume la totalité de leurs obligations envers le FMI. Les opérations avec le FMI sont libellées dans la monnaie du FMI, à savoir le Droit de Tirage Spécial (DTS).

Les opérations et transactions des Etats avec le FMI concernent le compte de Droit de Tirage Spécial (DTS), le compte de ressources générales et les comptes administrés.

La position de réserve au FMI est la différence entre les quote-parts des Etats et leurs souscriptions en monnaie nationale, compte non tenu des tirages au titre des ressources générales (avoirs exclus ou recours aux crédits du FMI).

A l'exception des tirages dans les tranches de réserve et des cessions de DTS qui reviennent à la BCEAO, les Etats bénéficient de la contre-valeur en FCFA, calculée au cours du jour de l'opération, de tous les autres tirages sur le FMI.

Les tirages effectués par les Etats auprès du FMI se traduisent au bilan par l'inscription, d'une part, de créances de la Banque Centrale sur les Etats en monnaie nationale (FCFA) au niveau des opérations pour compte des Trésors Nationaux et, d'autre part, de dettes vis-à-vis du FMI en DTS. Au moment des tirages, les différences entre les montants versés aux Trésors Nationaux et la dette vis-à-vis du FMI, sont portées directement au compte de pertes et profits.

Les DTS détenus sont des avoirs à vue de la BCEAO sur le FMI.

Les avoirs du FMI en monnaie nationale (comptes FMI n° 1, FMI n° 2 et FMI compte titres) font l'objet d'une réévaluation annuelle, le 30 avril de chaque année, sur la base du cours représentatif du DTS communiqué par le FMI. Les gains et pertes de réévaluation sont inscrits au compte de pertes et profits.

A la clôture de chaque période mensuelle, les avoirs du FMI en FCFA sont réévalués sur la base du cours du DTS/FCFA de fin de mois. Les gains et pertes latents sont constatés directement au compte de pertes et profits, en contrepartie de comptes d'ajustement.

Les DTS détenus, les tirages sur les comptes administrés et les allocations de DTS sont convertis en FCFA sur la base du cours de change en vigueur lors des transactions. Les différences résultant de réévaluations périodiques sont portées au compte de pertes et profits.

2.10- Avoirs en monnaies étrangères

Les réserves de change de la BCEAO sont investies en comptes à vue, en comptes à terme et dans des actifs obligataires.

2.11- Portefeuille - titres

Dans le cadre de la stratégie globale de gestion de son portefeuille, la BCEAO détient des valeurs mobilières de placement. Ces titres sont détenus à des fins de transaction, détenus jusqu'à l'échéance ou disponibles à la vente.

- ***Actifs financiers détenus à des fins de transaction***

Ce sont des actifs financiers détenus dans le but d'avoir des liquidités immédiates. Ils sont enregistrés initialement en comptabilité à leur coût d'acquisition, frais d'acquisition et coupons courus inclus, et sont évalués ultérieurement à leur juste valeur. La variation de juste valeur est constatée en compte de résultat. Les actifs financiers détenus à des fins de transaction ne font pas l'objet de test de dépréciation et ne sont pas provisionnés.

- ***Actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance***

Ce sont des actifs financiers pour lesquels la Banque Centrale a pris la décision et a la capacité de les garder jusqu'à l'échéance. Ces actifs financiers sont enregistrés initialement en comptabilité à leur coût d'acquisition, coupons courus et frais d'acquisition inclus. Ils sont évalués ultérieurement au coût amorti à l'aide du taux d'intérêt effectif. Les actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance font l'objet de test de dépréciation et les dépréciations sont constatées en compte de pertes et profits.

- ***Actifs financiers disponibles à la vente***

Ce sont des actifs financiers détenus dans le but d'avoir des liquidités disponibles. Ils sont enregistrés initialement en comptabilité à leur coût d'acquisition, coupons courus et frais d'acquisition inclus, et sont évalués ultérieurement à leur juste valeur. La variation de juste valeur est constatée directement en capitaux propres sous la rubrique « Changement de la juste valeur des actifs financiers disponibles à la vente » ou en compte de pertes et profits dans le cas d'indication objective d'une dépréciation plus que temporaire de la valeur mobilière. Les actifs financiers disponibles à la vente font l'objet de test de dépréciation et les dépréciations sont constatées en compte de pertes et profits.

- ***Comptabilisation des titres en devises***

Les achats et ventes de titres en devises sont enregistrés en hors bilan à la date d'engagement. Ils sont comptabilisés au bilan à la date de mise à disposition des titres. Toutefois, si les opérations sont traitées sur des marchés réglementés prévoyant des délais normalisés de règlement – livraison, les opérations sont comptabilisées directement au bilan à la date de mise à disposition, sans constatation des engagements en hors bilan.

2.12- Trésorerie et équivalents de trésorerie

Conformément à la norme IAS 7 «Tableau des flux de trésorerie», la trésorerie et les équivalents de trésorerie figurant dans le tableau des flux de trésorerie, comprennent les avoirs en or, les avoirs sur le FMI ainsi que les avoirs en monnaies étrangères liquides et facilement convertibles en liquidités. Les titres en devises détenus jusqu'à l'échéance arrivant à maturité dans plus d'un mois sont exclus de la trésorerie du tableau des flux de trésorerie.

La Banque établit son tableau de flux de trésorerie sur la base de la méthode indirecte.

2.13- Créances sur les établissements de crédit

Elles sont constituées principalement par les encours de pensions de titres en FCFA dans le cadre des opérations d'open market ou de refinancement direct. Les pensions de titres contre FCFA permettent soit de fournir des liquidités, moyennant l'engagement simultané ultérieur de revendre à la contrepartie (prise en pension), ou de réduire des liquidités excédentaires contre l'engagement simultané ultérieur de rachat à la contrepartie (mise en pension). Seul le volet monétaire de l'opération est comptabilisé. Les créances et engagements résultant de pensions de titres sont inscrits au bilan à leur valeur nominale, intérêts en sus. Les intérêts sont portés au compte de pertes et profits.

2.14- Créances monétaires sur les Trésors Nationaux

Elles sont constituées par les concours consolidés sur les découverts statutaires. Il s'agit des concours accordés aux Trésors Nationaux au titre de l'article 16 des anciens Statuts, qui ont fait l'objet de consolidation sur 10 ans par décision du Conseil des Ministres du 19 septembre 2002. Ces concours directs consolidés sont inscrits au bilan à leur valeur nominale, intérêts courus en sus.

Depuis le 1er janvier 2003, l'Institut d'émission n'accorde plus de concours monétaire direct aux Etats au titre de découverts statutaires.

Par ailleurs, le Conseil des Ministres de l'Union, lors de ses sessions du 27 juillet 2009 et du 28 mai 2011, a autorisé la mise à disposition, par la Banque Centrale, de ressources adossées aux allocations générale et spéciale de DTS du 09 septembre 2009 accordées par le FMI, en faveur des Etats membres de l'UMOA. Dans ce cadre, la BCEAO a consenti aux Etats membres, en septembre et octobre 2009, puis en mai 2011, des concours monétaires équivalents à la contrevaleur en franc CFA du montant des DTS alloués à chaque Etat. Les fonds ainsi octroyés aux Etats font l'objet de remboursements trimestriels sur une période de dix (10) ans avec un différé de trois (3) ans.

Conformément à la norme IAS 39 « Instruments financiers : comptabilisation et évaluation », les créances monétaires sur les Trésors Nationaux sont analysées comme des prêts. Elles sont évaluées à leur valeur nominale, intérêts courus en sus. Elles peuvent faire l'objet d'une provision pour dépréciation s'il existe une indication objective de perte de valeur. Les produits liés à ces prêts sont comptabilisés dans le compte de pertes et profits. En cas de dépréciation, l'excédent de la valeur nette comptable sur la valeur recouvrable est comptabilisé en compte de pertes et profits et devient réversible si la valeur recouvrable était amenée à évoluer favorablement dans le futur.

2.15- Titres de participation non consolidés et autres immobilisations financières

Bien que participant au Conseil d'Administration de la plupart des sociétés dans lesquelles elle détient des actions, les participations de la BCEAO ne sont pas significatives, à l'exception de celles détenues dans le capital de la Banque Ouest Africaine de Développement (BOAD) et de celles du Groupement Interbancaire Monétique de l'UEMOA (GIM-UEMOA) qui représentent plus de 20 % du capital de chacune de ces entités. Toutefois, en raison des contraintes d'ordre institutionnel, la BCEAO n'exerce pas un contrôle ou une influence notable sur ces deux Institutions. Les produits issus des participations sont comptabilisés dans le compte de pertes et profits.

Conformément à la norme IAS 39 « Instruments financiers : comptabilisation et évaluation », les titres de participation dans les sociétés non consolidées sont analysés comme disponibles à la vente. Ils sont évalués à leur coût d'acquisition que la BCEAO estime correspondre à la juste valeur en l'absence d'un marché actif. En cas de baisse durable de leur valeur d'utilité, une perte de valeur est constatée à chaque arrêté. La valeur d'utilité est déterminée en fonction des critères financiers et les éléments disponibles tels que l'actualisation des flux de trésorerie futurs, l'actif net réévalué, la quote-part de capitaux propres revenant à la BCEAO ou les perspectives de rentabilité.

Les prêts sont comptabilisés au coût nominal. Ils peuvent faire l'objet d'une provision pour dépréciation s'il existe une indication objective de perte de valeur. Les produits liés à ces prêts sont comptabilisés dans le compte de pertes et profits. En cas de dépréciation, l'excédent de la valeur nette comptable sur la valeur recouvrable est comptabilisé en compte de pertes et profits et devient réversible si la valeur recouvrable était amenée à évoluer favorablement dans le futur.

A chaque clôture, un examen du portefeuille des titres non consolidés et des autres immobilisations financières est effectué, afin d'apprécier s'il existe des indications objectives de pertes de valeur de ces actifs. Dans ce cas, une provision pour dépréciation est constatée.

2.16- Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations sont comptabilisées à leur coût d'acquisition ou de production, avec possibilité de réévaluation. Les coûts d'emprunts utilisés pour financer les immobilisations sont comptabilisés en charges et sont exclus du coût des immobilisations. Seuls les terrains et les constructions sont réévalués périodiquement.

L'évaluation après comptabilisation des immeubles est effectuée selon le modèle de la réévaluation, conformément aux dispositions de la norme IAS 16 « Immobilisations corporelles ». Les réévaluations sont effectuées à dire d'expert.

L'écart de réévaluation est imputé aux capitaux propres sous une rubrique séparée en contrepartie des comptes d'immobilisations.

Une expertise du patrimoine immobilier et artistique de la Banque a été réalisée par des experts (Cabinet FIOA, à Lomé en République togolaise), du 22 octobre 2007 au 31 mars 2008, et a permis de ventiler les valeurs réévaluées des immeubles par composants au 01 janvier 2008, date de référence de la réévaluation. La méthodologie d'estimation retenue par les experts est celle de la comparaison, à savoir la méthode dite "sol et constructions".

Les résultats de la nouvelle réévaluation du patrimoine entamée au cours du dernier trimestre de l'exercice 2012 devront être disponibles et exploités courant l'année 2013.

Les amortissements sont calculés suivant la méthode linéaire, sur la base de la durée de vie utile estimée de l'immobilisation.

Les durées de vie utile retenues sont les suivantes :

Immobilisations	**Durées de vie utile (ans)**
Terrains	Non amortissables
Structures, cloisons, divers revêtements et faux plafonds	60
Menuiserie métallique et bois (intérieur)	45
Menuiserie métallique et bois (extérieur)	45
Etanchéité des toitures	30
Electricité courants forts (y compris câblage)	30
Electricité courants faibles (y compris câblage)	30
Groupe électrogène	30
Ascenseur et monte-charge	30
Nacelles	30
Système de sécurité (y compris scanner)	20
Climatisation	30
Plomberie sanitaire	30
Aménagements extérieurs (Clôture, Guérites, Locaux annexes, Locaux techniques, VRD)	45
Matériels de service et de logement	5
Mobiliers de service et de logement	10
Matériels de transport	5
Logiciels	3
Patrimoine artistique	Non amortissable

Les immobilisations entièrement amorties demeurent inscrites au bilan aussi longtemps qu'elles subsistent. Les immobilisations figurent au bilan à leurs valeurs nettes.

Conformément à la norme IAS 36 « Dépréciations d'actifs », lorsque des évènements ou modifications d'environnement de marché indiquent un risque de perte de valeur des immobilisations incorporelles et corporelles, celles-ci font l'objet d'une revue détaillée afin de déterminer si leur valeur nette comptable est inférieure à leur valeur recouvrable. La valeur

recouvrable est définie comme la plus élevée entre la juste valeur (diminuée du coût de cession) et la valeur d'utilité. La valeur d'utilité est déterminée par actualisation des flux de trésorerie futurs attendus de l'utilisation du bien et de sa cession.

Des provisions pour dépréciation sont constituées lorsque la valeur recouvrable fait apparaître une décote significative et durable. La valeur recouvrable, servant au calcul d'une provision durable, est déterminée en tenant compte des facteurs suivants :

- l'ampleur de la baisse constatée sur l'actif et sa durée ;
- l'évolution du marché ;
- l'inadéquation de l'actif au marché ;
- lorsqu'il n'existe que peu d'espoir de retrouver la valeur comptable du bien dans un avenir prévisible.

Les pertes de valeur relatives aux immobilisations corporelles et incorporelles à durée de vie définie peuvent être reprises ultérieurement si la valeur recouvrable redevient plus élevée que la valeur nette comptable (dans la limite de la dépréciation initialement comptabilisée).

Par ailleurs, la Banque a opté de comptabiliser les immobilisations reçues à titre gracieux (IAS 20 « Comptabilisation des subventions publiques et informations à fournir sur l'aide publique ») selon la méthode dite de « Subvention constatée en produits différés ». A cet égard, les biens concernés sont inscrits à l'actif en contrepartie de la constatation de produits différés (produits constatés d'avance) au passif. Ces produits différés sont repris en comptes de pertes et profits sur une base systématique et rationnelle de la durée d'utilité de l'actif.

2.17- Immeubles de placement

Les immeubles de placement concernent les biens immobiliers (terrain ou bâtiment) détenus par la Banque pour en retirer des loyers versés par des tiers autres que les membres de son personnel, conformément aux dispositions de la norme IAS 40 « Immeubles de placement ». Les immeubles de placement sont évalués initialement et ultérieurement selon la méthode du coût amorti. Ces immeubles font également l'objet de tests de dépréciation.

2.18- Actifs non courants détenus en vue de la vente

Sont classés dans cette catégorie, les actifs immobilisés de la Banque autres que les actifs financiers et pour lesquels une décision de cession a été prise au cours de l'exercice, conformément aux dispositions de la norme IFRS 5 « Actifs non courants détenus en vue de la vente ». Ces actifs cessent d'être amortis à compter de la date de cette décision de cession.

A l'arrêté de l'exercice 2012, aucun actif immobilisé n'était détenu en vue de la vente.

2.19- Stocks de billets et monnaies non émis

A l'achat, les dépenses sont comptabilisées dans les comptes de charges au coût de revient. A la clôture, les signes monétaires non émis sont traités comme des stocks. Le traitement consiste à évaluer, au coût moyen pondéré, le stock de billets et monnaies non émis et à ajuster le compte de charge de l'exercice par l'annulation du stock initial et la constatation du stock final.

2.20- Billets et monnaies en circulation

Les billets et pièces de monnaie en circulation sont analysés comme des dettes envers les détenteurs. Ils sont inscrits au bilan à leur valeur faciale ou valeur nominale.

2.21- Comptes créditeurs et dépôts

Les comptes à vue (dettes à vue) et les dépôts auprès de la Banque Centrale sont inscrits au bilan à leur valeur nominale, intérêts courus en sus. Certains comptes créditeurs et dépôts sont rémunérés. Les charges d'intérêts sont imputées au compte de pertes et profits.

2.22- Transferts à exécuter

La Banque Centrale exécute, pour le compte de sa clientèle, des transferts de fonds à l'intérieur et à l'extérieur de l'UMOA. Les encours de transferts de fonds à exécuter sont portés au bilan à leur valeur nominale.

2.23- Engagements en monnaies étrangères

La Banque Centrale a contracté des emprunts auprès de la Banque Mondiale et de la Banque Africaine de Développement dans le cadre de la réforme des systèmes et moyens de paiement. Ces engagements sont inscrits à leur valeur nominale, intérêts courus en sus. Les charges d'intérêts et les différences de change sont portées au compte de pertes et profits.

2.24- Provisions pour risques et charges

Conformément à la norme IAS 37 « Provisions, passifs éventuels et actifs éventuels », une provision est constituée lorsque la BCEAO a une obligation réglementaire, implicite ou juridique qui résulte d'un événement passé et dont il est probable ou certain qu'elle provoquera une sortie de ressources dont le montant peut être estimé de manière fiable.

Conformément au principe de prudence, des provisions sont aussi constituées pour tous les risques potentiels liés à certains comptes d'actif (actifs non performants).

2.25- Avantages du personnel

Au titre des avantages liés à l'emploi, la BCEAO participe à des régimes de retraite et accorde à son personnel des indemnités de départ à la retraite ainsi que des gratifications au titre de médailles de travail.

Le personnel de la Banque Centrale bénéficie d'une retraite versée par une structure spécialisée. Le plan de retraite est financé par les contributions de la Banque Centrale et du personnel sur la base de pourcentages spécifiques (régime à cotisations définies). La Banque Centrale comptabilise en charges les cotisations à payer lorsqu'elles sont dues et n'a aucune obligation (juridique ou implicite) d'effectuer des paiements supplémentaires si la structure spécialisée ne dispose pas des actifs suffisants pour assurer les paiements de prestations de retraite.

Conformément à la norme IAS 19 « Avantages du personnel », les engagements de la Banque Centrale à verser au personnel au titre des indemnités de départ à la retraite sont évalués sur une base actuarielle et sont comptabilisés en résultat sous forme de provision. Il en est de même des engagements au titre des médailles de travail qui sont fonction de l'ancienneté des agents en activité.

Les écarts actuariels sont comptabilisés au compte de résultat.

2.26- Réserves de prévoyance

La Banque applique une politique constante et prudente en ce qui concerne le traitement des risques bancaires spécifiques et généraux. A cet égard, les réserves de prévoyance suivantes sont constituées :

- ***Réserve de réévaluation des avoirs en devises***

  La réserve de réévaluation des avoirs en devises a été créée en 1998 sur Décisions du Conseil d'Administration et du Conseil des Ministres des 02 et 03 juillet 1998. Elle est destinée à la couverture du risque de change encouru par la Banque Centrale dans le cadre de la gestion des avoirs en devises.

  A la clôture de l'exercice, la réserve est alimentée soit par les sommes prélevées sur le résultat net de la Banque, suivant décision du Conseil des Ministres de l'UMOA, soit par toute somme mise à la disposition de la Banque Centrale dans le cadre de la gestion de ses risques de change. Les pertes de change nettes constatées en fin d'exercice sont couvertes par les ressources disponibles sur la réserve.

- ***Réserve de réévaluation des instruments financiers***

La réserve de réévaluation des instruments financiers a été créée, en juin 2009, en application de la décision d'affectation du résultat de l'exercice 2008, prise par le Conseil des Ministres de l'Union lors de sa session du 26 juin 2009. Elle est destinée à atténuer l'impact défavorable de l'application des normes comptables internationales relatives aux instruments financiers sur le compte de pertes et profits de la BCEAO.

La réserve est alimentée par affectation du résultat de la Banque, suivant décision du Conseil des Ministres de l'UMOA, pour un montant correspondant au profit latent net enregistré sur la gestion du portefeuille de titres.

Les pertes latentes nettes constatées en fin d'exercice sur l'évaluation du portefeuille de titres sont couvertes par prélèvements sur la réserve.

- ***Fonds pour Risques Bancaires Généraux***

La Banque Centrale constitue des fonds affectés à la couverture des risques généraux inhérents aux opérations bancaires. Le Fonds pour Risques Bancaires Généraux, créé en 2000 et doté lorsque les raisons de prudence l'imposent, est assimilé à une réserve. Le Fonds pour Risques Bancaires Généraux est alimenté en contrepartie du débit d'un compte de charge (dotation).

- ***Réserve sur risques de refinancement***

Cette réserve représente 5 % de la moyenne mensuelle du refinancement. Elle est constituée en couverture des risques non individualisés inhérents aux activités de Banque Centrale. Initialement, la réserve était appelée « Provision sur risques de refinancement », mais celle-ci ne répondant pas aux critères de comptabilisation en normes internationales, la provision a été dénommée « Réserve sur risques de refinancement » et intégrée aux capitaux propres. La réserve sur risques de refinancement est alimentée par un prélèvement sur le bénéfice.

2.27- Instruments dérivés

La BCEAO n'effectue que des opérations à terme sur devises, qui sont des engagements d'acheter ou de vendre des devises à terme. Les instruments en devises, entraînant l'échange de devises à une date future, sont inclus dans les positions nettes de change pour le calcul des gains et des pertes de change.

2.28- Gestion des risques

La BCEAO est exposée à des risques variés qui sont les suivants :

- *Risque de marché :* risque de perte due aux changements dans les prix et aux taux de marché (cours de l'or, cours de change et taux d'intérêt) ;
- *Risque de contrepartie : risque de perte due à l'incapacité des contreparties de la Banque de faire face à leurs obligations financières ;*
- *Risque opérationnel :* risque de perte résultant de l'inadaptation ou de la défaillance des procédures, des personnes, des systèmes internes ou d'évènements extérieurs.

La gestion des risques est centrée sur le caractère imprévisible de l'environnement financier et a pour objet d'en minimiser les conséquences négatives potentielles sur les performances de la BCEAO.

Au plan administratif, la BCEAO a mis en place un dispositif de contrôle et de prévention des risques dont la gestion est assurée par la Direction de la Prévention des Risques (DPR) sous l'autorité du Contrôleur Général. Ce dispositif est complété par la Direction de l'Inspection et des Audits (DIA) qui examine et évalue le contrôle interne, d'une part, et contrôle les opérations d'autre part.

Au plan opérationnel, la BCEAO a recours à des outils pour évaluer et mesurer les risques. Ces risques sont contrôlés en se fondant sur un ensemble de politiques, de directives et de procédures.

La BCEAO cherche en permanence à adapter son dispositif de maîtrise des risques à la diversification de ses activités.

2.29- Autres engagements hors bilan

Ce sont des droits et obligations dont les effets sont subordonnés à la réalisation de conditions ou d'opérations ultérieures. Les autres engagements hors bilan comprennent essentiellement les engagements sur titres ou au comptant, les opérations pour compte de tiers, les engagements divers, les engagements de garantie et les valeurs affectées ou reçues en garantie lors des opérations de refinancement. Ces engagements sont comptabilisés à leur valeur nominale dès la naissance de l'obligation contractuelle.

2.30- Reconnaissance des produits et des charges

La reconnaissance des produits et des charges est effectuée selon les règles suivantes :

- les produits et les charges sont pris en compte au cours de l'exercice pendant lequel ils sont réalisés, acquis ou dus ;
- les produits et les charges en monnaies étrangères sont convertis au cours de change de la date de transaction ;
- la réévaluation des titres s'effectue ligne de titre par ligne de titre ;
- les plus-values et moins-values, réalisées ou latentes, sur devises étrangères et instruments financiers, liées aux taux d'intérêt et aux prix du marché, sont comptabilisées au compte de pertes et profits ;
- pour les titres à revenu fixe, la prime ou décote résultant de la différence entre le prix d'acquisition et le prix de remboursement des titres à l'échéance est étalée proportionnellement à la durée résiduelle des titres et incorporée dans le résultat d'intérêts ;
- le coût moyen pondéré est utilisé pour le calcul du coût d'acquisition des titres vendus.

2.31- Evénements postérieurs à la date de clôture

Les événements significatifs ayant un lien prépondérant et direct avec une situation qui existait à la date de clôture des comptes, donnent lieu à un ajustement des montants comptabilisés dans les états financiers. A cet égard, les actifs et les passifs font l'objet d'un ajustement pour tenir compte d'évènements significatifs survenus entre la date de clôture et la date d'approbation des états financiers. Ceux concernant des situations apparues postérieurement à la date de clôture, sont mentionnés dans les notes annexes, avec une estimation de leur incidence financière.

2.32- Changement de méthodes, d'estimations comptables

Aucun changement de méthode ou d'estimation comptables n'est intervenu en 2012.

2.33- La centralisation des comptes

Les situations comptables des Agences Principales, des Agences Auxiliaires, de la Représentation auprès des Institutions Européennes de Coopération, de la Représentation auprès de la Commission de l'UEMOA et du Secrétariat Général de la Commission Bancaire de l'UMOA font l'objet d'une centralisation au Siège.

2.34- Audit et approbation des comptes sociaux

Au terme de l'exercice social, les comptes arrêtés le 31 décembre de chaque année par le Conseil d'Administration sont soumis, dans les six mois qui suivent la clôture de l'exercice, à l'approbation du Conseil des Ministres, conformément aux dispositions de l'article 108 des Statuts de la BCEAO.

Conformément à l'article 87 de ses Statuts, un Comité d'Audit composé de quatre Administrateurs de la Banque, est chargé d'apprécier la qualité de l'administration, du fonctionnement, de l'information financière et du système de contrôle de la BCEAO.

Le contrôle des comptes de la BCEAO est institué par l'article 107 de ses Statuts. Il est assuré par les Contrôleurs Nationaux chargés de contrôler les comptes particuliers des agences dans les Etats et un Commissaire Contrôleur chargé de centraliser les observations des Contrôleurs Nationaux et de vérifier la comptabilité centralisée de la Banque Centrale.

Le Commissaire Contrôleur est également chargé du contrôle de la comptabilité du Siège.

Le Conseil des Ministre de l'Union a procédé, en 2012, à la désignation des Contrôleurs Nationaux et du Commissaire Contrôleur pour la vérification des comptes des exercices 2012, 2013 et 2014.

2.35- Etat de mise en application du référentiel IFRS

- ***Normes IAS/IFRS appliquées intégralement par la BCEAO***
  - ✔ IAS 1 « Présentation des états financiers » ;
  - ✔ IAS 2 « Stocks » ;
  - ✔ IAS 7 « Tableau de flux de trésorerie » ;
  - ✔ IAS 8 « Méthodes comptables, changements d'estimations comptables et erreurs » ;
  - ✔ IAS 10 « Evènements postérieurs à la date de clôture » ;
  - ✔ IAS 16 « Immobilisations corporelles » ;
  - ✔ IAS 17 « Contrats de location » ;
  - ✔ IAS 18 « Produits des activités ordinaires » ;
  - ✔ IAS 19 « Avantages du personnel » ;
  - ✔ IAS 20 « Comptabilisation des subventions publiques et informations à fournir sur l'aide publique » ;
  - ✔ IAS 21 « Effets des variations des cours des monnaies étrangères » ;

- ✔ IAS 23 « Coûts d'emprunts » ;
- ✔ IAS 24 « Information relative aux parties liées » ;
- ✔ IAS 32 « Instruments financiers : présentation » ;
- ✔ IAS 36 « Dépréciation d'actifs » ;
- ✔ IAS 37 « Provisions, passifs éventuels et actifs éventuels » ;
- ✔ IAS 38 « Immobilisations incorporelles » ;
- ✔ IAS 40 « Immeubles de placement » ;
- ✔ IFRS 5 « Actifs non courants détenus en vue de la vente et activités abandonnées ».

- ***Normes IAS/IFRS appliquées partiellement par la BCEAO***
  - ✔ IAS 39 « Instruments financiers : comptabilisation et évaluation » et IFRS 7 « Instruments financiers : informations à fournir » : appliquées uniquement aux produits des placements de la salle des marchés et aux prêts au personnel ;
  - ✔ IFRS 13 « Evaluation à la juste valeur » : appliquées uniquement aux produits des placements de la salle des marchés.

- ***Normes IAS/IFRS à mettre en application par la BCEAO si les situations nécessaires se présentent***
  - ✔ IAS 27 « Etats financiers individuels » ;
  - ✔ IAS 28 « Participation dans les entreprises associées » : pas d'influence notable dans les institutions associées ;
  - ✔ IAS 29 « Information financière dans les économies hyper inflationnistes » : pas de situation d'hyper inflation dans la zone UMOA ;
  - ✔ IAS 34 « Information financière intermédiaire » ;
  - ✔ IFRS 3 « Regroupement d'entreprise » ;
  - ✔ IFRS 10 « Etats financiers consolidés » ;
  - ✔ IFRS 11 « Partenariats » ;
  - ✔ IFRS 12 « Informations à fournir sur les intérêts détenus dans d'autres entités ».

- ***Norme IFRS à appliquer dès la mise en oeuvre intégrale du référentiel***
  - ✔ IFRS 1 « Première adoption des normes IFRS » : déclaration de conformité prévue après mise en oeuvre intégrale de toutes les normes applicables à la BCEAO.

- ***Normes IAS/IFRS non applicables à la BCEAO***
  - ✔ IAS 11 « Contrats de construction » : sans objet pour la Banque Centrale ;
  - ✔ IAS 12 « Impôts sur le résultat » : exonération totale d'impôt sur le résultat ;
  - ✔ IAS 26 « Comptabilité et rapports financiers des régimes de retraite » : sans objet pour la Banque Centrale ;
  - ✔ IAS 33 « Résultat par action » : le capital de la Banque Centrale n'est pas divisé en actions ;
  - ✔ IAS 41 « Agriculture » : sans objet pour la Banque Centrale ;
  - ✔ IFRS 2 « Paiement fondé sur des actions » : sans objet pour la Banque Centrale ;
  - ✔ IFRS 4 « Contrats d'assurance » : sans objet pour la Banque Centrale ;
  - ✔ IFRS 6 « Proposition et évaluation de ressources minérales » : sans objet pour la Banque Centrale ;
  - ✔ IFRS 8 « Secteurs opérationnels » : sans objet pour la Banque Centrale.

Note 3 - Cours des monnaies étrangères et prix de l'or

Monnaies étrangères et or	31/12/12 en F CFA	31/12/11 en F CFA	Variation en %
1 Dinar des Emirats Arabes (AED) (*)	135,490	-	-
1 Yen chinois (CNY) (*)	79,790	-	-
1 Dollar des Etats Unis (USD)	497,160	506,960	-1,93
1 Euro (EUR)	655,957	655,957	-
1 Livre Sterling (GBP)	803,770	785,300	2,35
1 Franc suisse (CHF)	543,370	539,620	0,69
1 Yen japonais (JPY)	5,774	6,547	-11,81
1 Droit de Tirage Spécial (DTS)	764,737	778,319	-1,75
1 Dollar canadien (CAD)	499,320	496,370	0,59
1 kilogramme d'or	27 462 942,594	27 400 152,186	0,23
1 Once d'or	854 193,000	852 240,000	0,23

(*) : Les premières opérations effectuées dans ces devises sont intervenues exclusivement au cours de l'exercice 2012

Evolution mensuelle du cours du Droit de Tirage Spécial (DTS) : valeur 1 DTS en FCFA en fin de mois	2012	2011
janvier	772,193	748,296
février	759,270	745,882
mars	760,805	732,048
avril	769,707	715,531
mai	798,726	729,949
juin	790,664	726,374
juillet	805,436	735,538
août	791,668	730,566
septembre	782,374	758,614
octobre	777,763	743,009
novembre	775,273	758,496
décembre	**764,737**	**778,319**

INFORMATIONS SUR LE BILAN ET LE HORS BILAN

Bilan Actif

Note 4 – Avoirs en or

Cette rubrique comprend l'or détenu au Siège de la BCEAO et à la Banque de France.

	31/12/12		31/12/11		Variation	
	en onces	*en millions de FCFA*	*en onces*	*en millions de FCFA*	*en millions de FCFA*	*%*
Or en dépôt au Siège	119 714,82	102 260	119 714,82	102 026	234	-
Or en dépôt à la Banque de France	1 053 113,51	899 562	1 053 113,51	897 505	2 057	-
Or solde compte poids	173,32	148	173,32	148	-	-
Total	**1 173 001,65**	**1 001 970**	**1 173 001,65**	**999 679**	**2 291**	**-**

Aucune transaction n'a été effectuée sur le stock d'or au cours de l'année 2012. La variation de l'exercice, soit 2 291 millions, résulte de la faible appréciation du cours moyen de réévaluation de l'once d'or qui est passé de 852 240 FCFA au 31 décembre 2011 à 854 193 FCFA au 31 décembre 2012.

Note 5 – Avoirs sur le Fonds Monétaire International

Les opérations de la BCEAO avec le FMI (le Fonds) sont régies par la convention signée avec les Etats membres de l'UMOA, le 24 septembre 1981. Conformément à cet accord, la Banque Centrale assure les fonctions d'agent financier de ces pays auprès du FMI, telles que définies par l'article 5, section 1 des statuts du Fonds. Elle est en outre dépositaire des avoirs du FMI en Francs CFA, en application de l'article 23, section 2 des statuts de cette Institution.

Les principales clauses financières de cette convention sont exposées ci-après :

➔ la BCEAO conserve pour elle les tirages sur la tranche de réserve en contrepartie de la libération des quote-parts des Etats au Fonds. Les cessions de DTS, destinées à la reconstitution ou au renforcement des réserves de change globales de l'UMOA, sont faites à son profit.

➔ la BCEAO conserve les versements en devises effectués par le Fonds en faveur des Etats et leur rétrocède la contrevaleur en Francs CFA, calculée au cours du jour de l'opération, dans les cas suivants :

- les tirages sur les ressources destinées au financement de correction de déséquilibres, d'assainissement économique et financier, d'opérations d'investissement ou de restructuration de l'économie ;

- les utilisations de ressources dans le cadre d'accords soumis à la réalisation de critères de performance ;

- les tirages dont l'objet est de suppléer des baisses de recettes de l'Etat ;

- les opérations destinées à honorer les engagements particuliers des Etats, notamment les accords internationaux de produits de base.

➔ la BCEAO s'acquitte des intérêts et commissions perçus par le Fonds sur les tirages dont la contrevaleur n'est pas mise à la disposition des Etats ainsi que du montant du principal à rembourser.

➔ la BCEAO, agissant pour le compte des Etats, exécute toutes les opérations et transactions avec le Fonds, honore tous les versements (DTS, devises et Francs CFA) résultant des obligations contractées par les Etats en leur qualité de membres du FMI, conserve les versements en devises effectués par le Fonds en faveur des Etats et libère la contrepartie en monnaie de son émission.

➔ la BCEAO prend en charge les commissions, les frais divers et les différences de change enregistrés lors des opérations avec le FMI. Elle rembourse aux Etats la contrevaleur, en Francs CFA, des bonifications d'intérêts accordées par le Fonds pour l'utilisation de ses concours.

La rubrique « Avoirs sur le Fonds Monétaire International » comprend la position de réserve et les avoirs en DTS. Elle se présente comme suit :

	31/12/12		**31/12/11**		**Variation**	
	en DTS	*en millions de FCFA*	*en DTS*	*en millions de FCFA*	*en millions de FCFA*	*%*
Position de réserve	26 686 305	24 505	98 254 415	24 736	-231	-1
Avoirs en Droits de Tirages Spéciaux	794 289 248	607 422	700 334 452	545 084	62 338	11
Total	**820 975 553**	**631 927**	**798 588 867**	**569 820**	**62 107**	**11**

- Position de réserve

La position de réserve s'analyse comme suit :

	31/12/12		31/12/11		Variation	
	en DTS	*en millions de FCFA*	*en DTS*	*en millions de FCFA*	*en millions de FCFA*	*%*
Quotas FMI	855 800 000,00	654 462	855 800 000,00	666 085	-11 623	-2
FMI, Compte N°1	-772 126 297	-590 474	-701 552 641	-546 032	-44 442	-8
FMI, Compte Titres	-56 987 398	-43 580	-55 992 944	-43 580	-	-
Ajustement FMI compte N°1	(*)	3 815	(*)	-47 913	51 728	108
Ajustement FMI compte Titres	(**)	282	(**)	-3 824	4 106	107
Total	**26 686 305**	**24 505**	**98 254 415**	**24 736**	**-231**	**-1**

(*) L'équivalent en DTS de l'ajustement FMI Compte N°1 n'est pas associé au poste FMI Compte N°1 en DTS
(**) L'équivalent en DTS de l'ajustement FMI Compte Titres n'est pas associé au poste FMI Compte Titres en DTS

La décomposition par pays de la position de réserve, selon la devise ou la monnaie, se présente comme suit au 31 décembre 2012 :

en DTS

	INTITULE	TOTAL	BENIN	BURKINA	C.D'IVOIRE	G.BISSAU	MALI	NIGER	SENEGAL	TOGO
A	QUOTA	855 800 000	61 900 000	60 200 000	325 200 000	14 200 000	93 300 000	65 800 000	161 800 000	73 400 000
	FMI COMPTE N° 1 (a)	772 126 297	59 991 924	53 005 852	326 364 980	14 014 766	26 852 466	57 531 387	160 964 402	73 400 520
	FMI COMPTE TITRES (b)	56 987 398	-	-	-	-	56 987 398	-	-	-
	AVOIRS EXCLUS									
	Recours Crédit du Fonds (c)	-	-	-	-	-	-	-	-	-
	- Financements compensatoires									
	- Tirages ordinaires									
	- Facilités élargies									
	- Facilités supplémentaires									
	- Autres ressources empruntées	-	-	-	-	-	-	-	-	-
	- Tirages autres tirages	-	-	-	-	-	-	-	-	-
	- Tirages s/Fin.Comp.& F.p/imprévu	-	-	-	-	-	-	-	-	-
B	AVOIRS NON EXCLUS : (a+b-c)	829 113 695	59 991 924	53 005 852	326 364 980	14 014 766	83 839 864	57 531 387	160 964 402	73 400 520
	POSITION DE RESERVES : (A-B)	26 686 305	1 908 076	7 194 148	-1 164 980	185 234	9 460 136	8 268 613	835 598	-520
	1 DTS = 764,737 FCFA									

en millions de FCFA

	INTITULE	TOTAL	BENIN	BURKINA	C.D'IVOIRE	G.BISSAU	MALI	NIGER	SENEGAL	TOGO
A	QUOTA	654 462	47 337	46 037	248 692	10 859	71 350	50 320	123 735	56 132
	FMI COMPTE N° 1 (a)	590 474	45 878	40 536	249 583	10 718	20 535	43 996	123 096	56 132
	FMI COMPTE TITRES (b)	43 580	-	-	-	-	43 580	-	-	-
	AVOIRS EXCLUS									
	Recours Crédit du Fonds (c)	-	-	-	-	-	-	-	-	-
	- Financements compensatoires									
	- Tirages ordinaires									
	- Facilités élargies									
	- Facilités supplémentaires									
	- Autres ressources empruntées	-	-	-	-	-	-	-	-	-
	- Tirages – Autres Tirages	-	-	-	-	-	-	-	-	-
	- Tirages s/Fin.Comp.& F.p/imprévu									
B	AJUSTEMENT FMI COMPTE N°1	3 815								
C	AJUSTEMENT FMI COMPTE TITRES	282								
D	AVOIRS NON EXCLUS : (a+b-c)	634 054	45 878	40 536	249 583	10 718	64 115	43 996	123 096	56 132
	POSITION DE RESERVES : (A+B+C-D)	24 505	1 459	5 501	-891	141	7 235	6 324	639	-
	1 DTS = 764,737 FCFA									

La diminution de la position de réserve d'une année à l'autre est liée aux effets conjugués de la baisse du volume et du prix des DTS. En effet, le montant de la position de réserve est passé de 98 254 415 DTS au 31 décembre 2011 à 26 686 305 DTS au 31 décembre 2012. Le cours du DTS est ressorti à 764,737 FCFA au 31 décembre 2012 contre 778,319 FCFA au 31 décembre 2011.

- ***Avoirs en DTS***

Les avoirs en Droits de Tirages Spéciaux sont ventilés comme suit :

	31/12/12		31/12/11		Variation	
	en DTS	*en millions de FCFA*	*en DTS*	*en millions de FCFA*	*en millions de FCFA*	*%*
DTS détenus	700 142 101	535 424	700 282 230	545 043	-9 619	-2
BCEAO, son compte au FMI	94 147 147	71 998	52 222	41	71 957	175 505
Total	**794 289 248**	**607 422**	**700 334 452**	**545 084**	**62 338**	**11**

D'une année à l'autre, les DTS détenus ont évolué ainsi qu'il suit :

	DTS
Solde au 31/12/11	**700 282 230**
Acquisitions	-
Cessions	-
Rémunérations perçues (+)	891 676
Commissions payées (-)	1 031 805
Solde au 31/12/12	**700 142 101**

Par pays, les DTS détenus se présentent comme suit :

Pays	En DTS	En millions de FCFA
Bénin	49 696 473	38 005
Burkina	48 140 612	36 815
Côte d'Ivoire	272 821 313	208 636
Guinée Bissau	12 385 678	9 472
Mali	73 375 170	56 113
Niger	54 261 071	41 495
Sénégal	130 178 172	99 552
Togo	59 283 612	45 336
Total	**700 142 101**	**535 424**

Note 6 – Avoirs en monnaies étrangères

Cette rubrique comprend les avoirs détenus en compte auprès des correspondants situés dans la Zone Franc, ceux détenus en compte auprès des correspondants situés en dehors de la Zone Franc, les billets étrangers, les titres en devises et les créances rattachées. Elle se décompose comme suit :

(en millions de FCFA)

	31/12/12	31/12/11	Variation	%
Avoirs en monnaies étrangères dans la Zone Franc	3 025 679	3 181 096	-155 417	-5
Correspondants en dehors de la Zone Franc	57 130	14 830	42 300	285
Billets étrangers	17 883	4 917	12 966	264
Portefeuille de titres	2 326 373	2 533 337	-206 964	-8
Créances rattachées (intérêts courus)	31 846	56 629	-24 783	-44
Total	**5 458 911**	**5 790 809**	**-331 898**	**-6**

- ***Avoirs en monnaies étrangères dans la Zone Franc***

Les avoirs en monnaies étrangères dans la Zone Franc, essentiellement en euros, sont constitués par les avoirs en compte d'opérations, les avoirs (soldes débiteurs) chez les correspondants et les dettes éventuelles (soldes créditeurs).

L'Institut d'émission centralise et gère les réserves officielles de change des Etats membres de l'UMOA. En vertu d'une convention signée le 04 décembre 1973 entre l'Etat français et les Etats de l'Union ainsi que de l'Avenant signé le 20 septembre 2005, une partie de leurs avoirs extérieurs est déposée dans un compte d'opérations ouvert dans les livres du Trésor français.

Les avoirs en monnaies étrangères dans la Zone Franc s'analysent comme suit :

(en millions de FCFA)

	31/12/12	31/12/11	Variation	%
Compte d'opérations (Trésor français)	3 002 620	3 027 544	-24 924	-1
Correspondants dans la Zone Franc :				
▪ compte ordinaire à la Banque de France	20 573	137 210	-116 637	-85
▪ comptes ordinaires chez les autres correspondants	2 486	16 342	-13 856	-85
Total montants bruts (1)	**3 025 679**	**3 181 096**		
Provisions (2)	-	-	-	-
Montants nets (1) – (2)	**3 025 679**	**3 181 096**	**-155 417**	**-5**

- ***Correspondants en dehors de la Zone Franc***

Cette rubrique est ventilée comme suit :

(en millions de FCFA)

	31/12/12	31/12/11	Variation	%
Comptes ordinaires chez Correspondants hors Zone Franc	48 235	5 770	42 465	736
Placements en devises étrangères	4 412	4 494	-82	-2
Avoirs auprès de l'Agence Monétaire de l'Afrique de l'Ouest (AMAO)	4 483	4 566	-83	-2
Total montants bruts (1)	**57 130**	**14 830**		
Provisions (2)	-	-	-	-
Montants nets (1) – (2)	**57 130**	**14 830**	**42 300**	**285**

Les comptes ordinaires sont des comptes ouverts auprès des correspondants domiciliés hors Zone Franc. Les placements en devises étrangères sont effectués sous forme de dépôts à vue et de dépôts à terme. Les avoirs auprès de l'AMAO sont des créances détenues sur l'AMAO, institution créée par les pays de la Communauté Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest

(CEDEAO), pour favoriser le développement des échanges économiques, commerciaux et monétaires entre les Etats membres. La BCEAO et les banques centrales des pays membres de la Communauté ont adhéré à l'AMAO. Les transactions de l'AMAO sont libellées et comptabilisées en Unité de Compte de l'Afrique de l'Ouest (UCAO) dont le cours est défini en référence au DTS.

- ***Billets étrangers***

Les billets étrangers sont constitués par les encaisses de billets en devises. Leur ventilation par devise se présente comme suit :

	31/12/12		31/12/11	
	Montants en devises	***Contrevaleur (en millions de F CFA)***	***Montants en devises***	***Contrevaleur (en millions de F CFA)***
EUR	24 150 584,0	15 842	6 232 706,1	4 088
USD	3 523 810,0	1 752	1 233 965,0	626
CHF	372 760,0	203	261 060,0	141
GBP	108 285,0	87	79 410,0	62
Total		**17 883**		**4 917**

- ***Portefeuille de titres***

Le portefeuille de titres est constitué par des bons du trésor et des obligations et s'analyse comme suit :

(en millions de FCFA)

	31/12/12	**31/12/11**	**Variation**	**%**
Titres en devises	2 003 807	2 214 193	-210 386	-10
Parts de fonds commun de placement détenues	322 566	319 144	3 422	1
Total	**2 326 373**	**2 533 337**	**-206 964**	**-8**

➔ ***Titres en devises***

Les titres en devises sont constitués par les placements financiers effectués sous forme de titres en devises détenus à des fins de transaction et de titres en devises détenus jusqu'à l'échéance.

Les titres en devises s'analysent comme suit :

(en millions de FCFA)

	31/12/12	31/12/11	Variation	%
Titres en devises détenus à des fins de transaction	73 959	172 413	-98 454	-57
Titres en devises détenus jusqu'à l'échéance	1 929 848	2 041 780	-111 932	-5
Total	**2 003 807**	**2 214 193**	**-210 386**	**-10**

✔ Titres en devises détenus à des fins de transaction

a) Ventilation par catégorie de titres

(en millions de FCFA)

	31/12/12	31/12/11	Variation	%
Bons du trésor et valeurs assimilées	68 081	172 413	-104 332	-61
Obligations	5878	-	5 878	-
Total	**73 959**	**172 413**	**-98 454**	**-57**

b) Ventilation par devise

(en millions de FCFA)

	31/12/2012		31/12/2011		Variation de valeur de marché (en millions de FCFA)
	Titres (en devises)	Valeur de marché (en millions de FCFA)	Titres (en devises)	Valeur de marché (en millions de FCFA)	
EUR	112 749 090,08	73 959	262 841 970,40	172 413	-98 454
USD	-	-	-	-	-
Autres	-	-	-	-	-
Total	**112 749 090,08**	**73 959**	**262 841 970,40**	**172 413**	**-98 454**

c) Ventilation selon le mode de valorisation

(en millions de FCFA)

	31/12/12	31/12/11	Variation	%
Titres en devises cotés	73 959	172 413	-98 454	-57
Titres en devises non cotés	-	-	-	-
Total	**73 959**	**172 413**	**-98 454**	**-57**

d) Ventilation selon la catégorie d'émetteurs

(en millions de FCFA)

	31/12/12	31/12/11	Variation	%
Etats	68 081	172 413	-104 332	-61
Institutions monétaires	5878	-	5 878	-
Entreprises	-	-	-	-
Total	**73 959**	**172 413**	**-98 454**	**-57**

✔ *Titres en devises détenus jusqu'à l'échéance*

a) Ventilation par catégorie de titres

(en millions de FCFA)

	31/12/12	31/12/11	Variation	%
Bons de Trésors et valeurs assimilées	1 818 020	1 877 341	-59 321	-3
Obligations	111 828	164 439	-52 611	-32
Autres	-	-	-	-
Total	**1 929 848**	**2 041 780**	**-111 932**	**-5**

b) Ventilation par devise

	31/12/2012		31/12/2011		Variation de valeur de marché (en millions de FCFA)
	Titres (en devises)	Valeur de marché (en millions de FCFA)	Titres (en devises)	Valeur de marché (en millions de FCFA)	
EUR	2 942 034 777,38	1 929 848	3 112 673 305,31	2 041 780	-111 932
USD	-	-	-	-	-
Autres	-	-	-	-	-
Total	**2 942 034 777,38**	**1 929 848**	**3 112 673 305,31**	**2 041 780**	**-111 932**

c) Ventilation selon la catégorie d'émetteurs

(en millions de FCFA)

	31/12/12	31/12/11	Variation	%
Etats	1 818 020	1 877 341	-59 321	-3
Institutions parapubliques	4 555	9 971	-5 416	-54
Institutions supranationales	107 273	154 468	-47 195	-31
Entreprises	-	-	-	-
Total	**1 929 848**	**2 041 780**	**-111 932**	**-5**

d) Ventilation selon la durée résiduelle des titres

(en millions de FCFA)

	31/12/12	31/12/11	Variation	%
≤ 1 an	197 788	117 599	80 189	68
> 1 an et ≤ 5 ans	815 882	903 753	-87 871	-10
> 5 ans	916 178	1 020 428	-104 250	-10
Total	**1 929 848**	**2 041 780**	**-111 932**	**-5**

➔ Parts de fonds commun de placement détenues

La BCEAO a souscrit à des parts du Fonds Commun de Placement dénommé BISIP J, gérées par la Banque des Règlements Internationaux (BRI). D'une année à l'autre, le montant de ces parts a évolué comme suit :

(en millions de FCFA)

	31/12/12	31/12/11	Variation	%
Parts de Fonds Commun de Placement	322 566	319 144	3 422	1
Total	**322 566**	**319 144**	**3 422**	**1**

- ***Créances rattachées***

Les créances rattachées aux avoirs en monnaies étrangères sont constituées essentiellement des intérêts courus à recevoir et se ventilent comme suit :

(en millions de FCFA)

	31/12/12	31/12/11	Variation	%
Créances rattachées au compte d'opérations	10 165	35 156	-24 991	-71
Créances rattachées aux autres comptes ordinaires	3	20	-17	-85
Créances rattachées aux comptes de dépôts-placements	-	-	-	-
Créances rattachées aux instruments financiers	21 678	21 453	225	1
Total	**31 846**	**56 629**	**-24 783**	**-44**

Note 7 – Créances sur les établissements de crédit

Cette rubrique comprend essentiellement en 2012 les effets en FCFA pris en pension et les créances rattachées. Elle se présente comme suit :

(en millions de FCFA)

	31/12/12	31/12/11	Variation	%
Effets pris en pension ordinaire	92 810	61 560	31 250	51
Effets pris en pension au marché monétaire	956 853	661 765	295 088	45
Autres créances sur établissements de crédit	-	-	-	-
Créances en souffrance	146	146	-	-
Créances rattachées (intérêts courus)	1 082	804	278	35
Total des montants bruts (1)	1 050 891	724 275	326 616	45
Provisions pour créances en souffrance (2)	-146	-146	-	-
Montants nets	**1 050 745**	**724 129**	**326 616**	**45**

Les concours aux établissements de crédit ont été exclusivement consentis en 2012 sur le guichet de prêt marginal et sur le marché monétaire.

Note 8 – Créances sur les Trésors Nationaux

Cette rubrique comprend les créances monétaires et les créances financières détenues sur les Trésors Nationaux des Etats de l'Union.

(en millions de FCFA)

	31/12/12	31/12/11	Variation	%
Créances monétaires sur Trésors Nationaux	251 054	263 320	-12 266	-5
Créances financières sur Trésors Nationaux	147 478	147 275	203	-
Concours adossés aux allocations de DTS	485 179	500 256	-15 077	-3
Total	**883 711**	**910 851**	**-27 140**	**-3**

- ***Créances monétaires sur les Trésors Nationaux***

Les créances monétaires sont constituées principalement par les découverts statutaires consolidés et les créances rattachées.

Cette rubrique est ventilée comme suit :

(en millions de FCFA)

	31/12/12	31/12/11	Variation	%
Comptes Courants Postaux	-	-	-	-
Concours sur valeurs publiques	-	-	-	-
Autres concours monétaires	197 559	217 981	-20 422	-9
▪ *Créances gelées consolidées des établissements de crédit*	*5 055*	*5 055*	-	-
▪ *Découverts statutaires consolidés*	*192 504*	*212 926*	*-20 422*	*-10*
Créances rattachées	53 495	45 339	8 156	18
Total	**251 054**	**263 320**	**-12 266**	**-5**

La diminution des découverts statutaires consolidés résulte des amortissements de l'exercice 2012.

- ***Créances financières sur les Trésors Nationaux***

Les créances financières concernent les créances sur positions extérieures débitrices des Etats, les créances sur la Guinée-Bissau au titre des droits d'entrée à l'UMOA et des engagements antérieurs vis-à-vis de l'AMAO, les dépenses en attente de couverture (taxes à récupérer, dépenses diverses, etc.) et les créances rattachées.

Cette rubrique est ventilée comme suit :

(en millions de FCFA)

	31/12/12	31/12/11	Variation	%
Créances sur positions extérieures des Etats	17 145	17 145	-	-
Autres créances financières	130 189	129 986	203	-
Créances rattachées	144	144	-	-
Total	**147 478**	**147 275**	**203**	**-**

Les autres créances financières regroupent les taxes à récupérer sur les Etats de l'Union (1 783 millions), les dépenses réglées pour compte des Trésors Nationaux (2 477 millions) au

titre de l'exercice 2012 et les autres créances (125 929 millions) qui découlent de conventions signées avec certains Etats de l'Union.

- ***Concours adossés aux allocations de DTS***

Les concours adossés aux allocations de DTS représentent la contrevaleur en FCFA du montant des allocations générale et spéciale de DTS respectivement en date du 28 août 2009 et du 09 septembre 2009, effectuées par le Fonds Monétaire International (FMI) en faveur des Etats de l'Union, conformément aux décisions du Conseil des Ministres de l'Union en ses sessions extraordinaires du 27 juillet 2009 et du 28 mai 2011.

(en millions de FCFA)

	31/12/12	31/12/11	Variation	%
Concours adossés aux allocations de DTS	485 179	499 781	-14 602	-3
Créances rattachées	-	475	-475	-100
Total	**485 179**	**500 256**	**-15 077**	**-3**

La baisse de 15 077 millions enregistrée au cours de l'année 2012 s'explique par le règlement effectué par les Etats membres en décembre 2012 au titre du remboursement en capital de la première échéance des concours adossés à l'allocation générale de DTS.

Note 9 – Opérations pour compte des Trésors Nationaux

Cette rubrique est constituée par les créances de la Banque Centrale sur les Etats au titre de leurs opérations avec le FMI et le dépôt du Gouvernement du Koweït auprès d'un Etat de l'Union. Elle se décompose comme suit :

(en millions de FCFA)

	31/12/12	31/12/11	Variation	%
Fonds Monétaire International	801 219	656 382	144 837	22
Concours des Gouvernements étrangers (dépôt Koweït)	32 283	38 877	-6 594	-17
Total	**833 502**	**695 259**	**138 243**	**20**

Le poste Fonds Monétaire International est constitué au cours de l'année 2012, de la Facilité pour la Protection contre les Chocs Exogènes (FPCE), de la Facilité Elargie de Crédit (FEC) et de la Facilité de Crédit Rapide (FRC). Il se détaille ainsi qu'il suit :

(en millions de FCFA)

	31/12/12	31/12/11	Variation	%
Facilité de Protection contre les Chocs Exogènes (FPCE)	89 828	89 828	-	-
Facilité de Crédit Rapide (FCR)	51 618	59 950	-8 332	-
Facilité Elargie de Crédit (FEC)	659 773	506 604	153 169	30
Total	**801 219**	**656 382**	**144 837**	**22**

En tant qu'intermédiaire entre le FMI et les Etats, la BCEAO reçoit les tirages en devises effectués par les pays de l'UMOA auprès du FMI et règle en devises les échéances. La contrevaleur en FCFA des tirages est reversée aux Etats avec qui la BCEAO signe une convention et établit un échéancier de remboursement en FCFA. Le poste Fonds Monétaire International représente les tirages en FCFA mis à la disposition des Etats et sa contrepartie figure au passif au niveau des engagements envers le FMI.

Au 31 décembre 2012, les variations de l'exercice s'expliquent par les opérations ci-après :

(en millions de FCFA)

	FCR	FEC	FPCE	Total
Solde au 31/12/11	**59 950**	**506 604**	**89 828**	**656 382**
Tirages (+)	-	169 453	-	169 453
Remboursements (-)	-	16 284	-	16 284
Autres (-)	8 332	-	-	8 332
Solde au 31/12/12	**51 618**	**659 773**	**89 828**	**801 219**

Note 10 – Immobilisations nettes

Cette rubrique se ventile comme suit :

(en millions de FCFA)

	31/12/12	31/12/11	Variation	%
Biens immobiliers de placement	1 638	1 787	-149	-8
Actifs non courants destinés à la vente	-	-	-	-
Autres immobilisations	350 539	340 380	10 159	3
Total	**352 177**	**342 167**	**10 010**	**3**

Les immobilisations nettes sont détaillées comme suit :

- ***Biens immobiliers de placement***

En application de la norme IAS 40 « Immeubles de placement », l'immeuble situé à Paris (République Française), rue du Colisée, est le seul bien immobilier de placement que détient la BCEAO au 31 décembre 2012.

Les mouvements de ce poste au cours de l'exercice 2012 se détaillent comme suit :

✔ *Valeurs brutes*

(en millions de FCFA)

	Terrains de placement	Immeubles de placement
Valeurs brutes au 31 décembre 2011	**-**	**7 568**
Entrées	-	-
Sorties	-	-
Autres mouvements (reclassements/régularisations)	-	-
Valeurs brutes au 31 décembre 2012	**-**	**7 568**

✔ *Cumul des amortissements*

(en millions de FCFA)

	Terrains de placement	Immeubles de placement
Cumuls des amortissements au 31 décembre 2011	**-**	**5 781**
Amortissements de l'exercice	-	149
Amortissements liés aux éléments sortis	-	-
Autres mouvements (reclassements/régularisations)	-	-
Cumuls des amortissements au 31 décembre 2012	**-**	**5 930**

✔ *Valeurs nettes comptables*

(en millions de FCFA)

	Terrains de placement	Immeubles de placement
Valeurs nettes comptables au 31 décembre 2011	**-**	**1 787**
Valeurs nettes comptables au 31 décembre 2012	**-**	**1 638**

Au 31 décembre 2012, au regard des avantages économiques futurs, notamment les projections des entrées nettes de trésorerie associées à cet actif, sa valeur recouvrable est estimée à 4 350 millions de FCFA. Celle-ci étant supérieure à la valeur nette comptable de l'immeuble de placement, aucune dépréciation d'actif n'est constatée.

- ***Actifs non courants destinés à la vente***

La BCEAO ne détient pas d'actifs non courants destinés à la vente au 31 décembre 2012.

- ***Autres immobilisations***

Au 31 décembre 2012, les autres immobilisations se décomposent comme suit :

(en millions de FCFA)

	31/12/12	31/12/11	Variation	%
Immobilisations financières	118 863	105 939	12 924	12
Immobilisations incorporelles	17	75	-58	-77
Autres immobilisations corporelles	223 924	229 485	-5 561	-2
Avances et acomptes versés sur immobilisations	7 735	4 881	2 854	58
Total	**350 539**	**340 380**	**10 159**	**3**

➔ ***Immobilisations financières***

Cette rubrique s'analyse comme suit :

(en millions de FCFA)

	31/12/12	31/12/11	Variation	%
Titres de participation non consolidés	73 980	65 871	8 109	12
Créances rattachées aux titres de participation	181	-	181	-
Prêts au Personnel	50 280	45 650	4 630	10
Dépôts et cautionnements	94	90	4	4
Total montants bruts (1)	124 535	111 611	12 924	12
Provisions (2)	-5 672	-5 672	-	-
Montants nets	**118 863**	**105 939**	**12 924**	**12**

Les titres de participation non consolidés s'analysent comme suit :

(en millions de FCFA)

	Encours brut au 31/12/12	Provisions	Encours net au 31/12/12	Encours net au 31/12/11
Titres de participation non consolidés	73 980	5 672	68 308	60 199
Dividendes à recevoir	-	-	-	-
Total	**73 980**	**5 672**	**68 308**	**60 199**

La situation des participations non consolidées se présente comme suit :

(en millions de FCFA)

PAYS	ORGANISMES	BRUT				PROVISIONS				NET
		31/12/11	+	-	31/12/12	31/12/11	+	-	31/12/12	31/12/12
BURKINA	Mines de Guiro	400			400	400			400	-
COTE D'IVOIRE	BIDI	261	-	-	261	261	-	-	261	-
	CCI	1 600	-	-	1 600	1 600	-	-	1 600	-
	BNDA	508	-	-	508	508	-	-	508	-
MALI	BDM SA	600	-	-	600	-	-	-	-	600
NIGER	Crédit du Niger	157	-	-	157	157	-	-	157	-
	SONIBANK	200	-	-	200	-	-	-	-	200
SENEGAL	CNCA	345	-	-	345	-	-	-	-	345
	BHS	100	-	-	100	-	-	-	-	100
	BNDS	150	-	-	150	150	-	-	150	-
	SOFISEDIT	210	-	-	210	210	-	-	210	-
	SONAGA	15	-	-	15	15	-	-	15	-
	SONEPI	10	-	-	10	10	-	-	10	-
	SOSEPRA	5	-	-	5	5	-	-	5	-
TOGO	BTD	613	-	613	-	-	-	-	-	-
SIEGE	BOAD	52 519	8 701	-	61 220	-	-	-		61 220
	C 2 I	2 356	-	-	2 356	2 356	-	-	2 356	-
	AFREXIMBANK	687	-	-	687	-	-	-	-	687
	ICADE	N/S	-	-	N/S	-	-	-	-	N/S
	SWIFT	101	21	-	122	-	-	-	-	122
	SCIE-SA	134	-	-	134	-	-	-	-	134
	GIM-UEMOA	4 900	-	-	4 900	-	-	-	-	4 900
TITRES DE PARTICIPATION LIBERES NON CONSOLIDES		**65 871**	**8 722**	**613**	**73 980**	**5 672**	**-**	**-**	**5 672**	**68 308**

D'une année à une autre, la variation enregistrée correspond :

- à la libération par la BCEAO de sa quote-part du capital appelé de la Banque Ouest Africaine de Développement (BOAD) pour un montant de 8 701 millions au titre de l'exercice 2011 ;
- à une nouvelle acquisition d'actions de la société SWIFT pour une valeur de 21 millions ;
- à la sortie d'actifs suite à la cession des parts, d'une valeur comptable de 613 millions, détenues dans le capital social de la Banque Togolaise de Développement (BTD) ;

Aucun ajustement de provisions n'a été effectué au 31 décembre 2012 sur la base des dernières informations disponibles sur la situation financière de ces organismes.

Par ailleurs, les actions gratuites attribuées à la BCEAO par les organismes dans lesquels elle détient une part du capital se récapitulent comme ci-après :

Pays	Organismes	Nombre d'actions gratuites	Valeur d'attribution (En millions de FCFA)
SENEGAL	BHS	15 000	150
NIGER	SONIBANK	15 000	150
TOTAL		**30 000**	**300**

➔ *Immobilisations incorporelles*

Les immobilisations incorporelles sont constituées exclusivement de logiciels. Les mouvements de ce poste au cours de l'exercice 2012 se détaillent comme suit :

✔ *Valeurs brutes*

(en millions de FCFA)

	Logiciels
Valeurs brutes au 31 décembre 2011	**6 360**
Entrées	10
Sorties	-
Autres mouvements (reclassements/régularisations)	-
Valeurs brutes au 31 décembre 2012	**6 370**

✔ *Cumul des amortissements et des provisions*

(en millions de FCFA)

	Logiciels
Cumuls des amortissements et des provisions au 31 décembre 2011	**6 285**
Amortissements de l'exercice	68
Amortissements liés aux éléments sortis	-
Ajustement des provisions	-
Autres mouvements (reclassements/régularisations)	-
Cumuls des amortissements et des provisions au 31 décembre 2012	**6 353**

✔ *Valeurs nettes comptables*

(en millions de FCFA)

	Logiciels
Valeurs nettes comptables au 31 décembre 2011	**75**
Valeurs nettes comptables au 31 décembre 2012	**17**

➔ *Autres immobilisations corporelles*

Ces immobilisations comprennent les éléments suivants :

(en millions de FCFA)

	Valeurs nettes comptables Au 31/12/12	Valeurs nettes comptables Au 31/1211	Variation	%
Terrains	60 536	60 536	-	-
Constructions	148 192	152 680	-4 488	-3
Constructions en cours	260	931	-671	-72
Matériel et mobilier	4 929	5 575	-646	-12
Matériel de transport	610	439	171	39
Patrimoine artistique	9 397	9 324	73	1
Total	**223 924**	**229 485**	**-5 561**	**-2**

Les mouvements au cours de l'exercice 2012 des autres immobilisations corporelles se détaillent comme suit :

✔ *Valeurs brutes*

(en millions de FCFA)

	Terrains	Constructions	Constructions en cours	Matériel et Mobilier	Matériel de transport	Patrimoine artistique	Total
Valeurs brutes au 31 décembre 2011	**60 536**	**452 303**	**931**	**47 247**	**4 894**	**9 328**	**575 239**
Entrées	-	1 685	-	2 313	368	-	4 366
Sorties	-	-	-	-1 243	-276	-4	-1 523
Ecart de réévaluation	-	-	-	-	-	-	-
Autres mouvements (reclassements/régularisations)	-	825	-671	1 317	152	77	1 700
Valeurs brutes au 31 décembre 2012	**60 536**	**454 813**	**260**	**49 634**	**5 138**	**9 401**	**579 782**

✔ *Cumul des amortissements et des provisions*

(en millions de FCFA)

	Terrains	Constructions	Immeubles en cours	Matériel et Mobilier	Matériel de transport	Patrimoine artistique	Total
Cumul des amortissements et des provisions au 31 décembre 2011	-	**299 623**	-	**41 672**	**4 455**	**4**	**345 754**
Amortissements de l'exercice	-	7 147	-	4 408	359	-	11 914
Amortissements liés aux éléments sortis	-	-	-	-1 239	-286	-	-1 525
Ecart de réévaluation	-	-	-	-	-	-	-
Ajustement des provisions	-	-	-	-	-	-	-
Autres mouvements (reclassements/régularisations)	-	-149	-	-136	-	-	-285
Cumul des amortissements et des provisions au 31 décembre 2012	-	**306 621**	-	**44 705**	**4 528**	**4**	**355 858**

✔ *Valeurs nettes comptables*

(en millions de FCFA)

	Terrains	Constructions	Immeubles en cours	Matériel et Mobilier	Matériel de transport	Patrimoine artistique	Total
Valeurs nettes comptables au 31 décembre 2011	60 536	152 680	931	5 575	439	9 324	229 485
Valeurs nettes comptables au 31 décembre 2012	60 536	148 192	260	4 929	610	9 397	223 924

➔ ***Avances et acomptes versés sur immobilisations***

Cette rubrique se ventile comme suit :

(en millions de FCFA)

	31/12/12	31/12/11	Variation	%
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	510	510	-	-
Avances et acomptes sur immobilisations corporelles	7 225	4 371	2 854	65
Total	**7 735**	**4 881**	**2 854**	**58**

Note 11 – Autres actifs

Cette rubrique s'analyse comme suit :

(en millions de FCFA)

	31/12/12	31/12/11	Variation	%
Produits divers à encaisser	492	564	-72	-13
Stocks de matériel d'émission	26 845	19 324	7 521	39
Valeurs à l'encaissement	1 395	464	931	201
Compensation	9 160	15 963	-6 803	-43
Avances au personnel	521	403	118	29
Opérations à régulariser Actif	1 270	1 596	-326	-20
Dépenses d'investissement à classer	5 336	5 240	96	2
Ecarts sur encaisses Actif	-	128 404	-128 404	-100
Autres comptes d'ordre	114 459	119 614	-5 155	-4
Total montants bruts (1)	159 478	291 572	-132 094	-45
Provisions (2)	*-15 906*	*-16 115*	*209*	-1
Montants nets	**143 572**	**275 457**	**-131 885**	**-48**

Les **produits divers à encaisser** correspondent principalement aux produits sur activités de STAR-UEMOA et de SICA-UEMOA de décembre 2012 non encore perçus.

Le **stock de matériel d'émission** est constitué de billets et pièces non encore émis et valorisés au coût moyen pondéré.

Les **valeurs à l'encaissement** sont des valeurs reçues par la BCEAO dont elle se charge du recouvrement.

La c**ompensation** représente le solde du compte de compensation de la BCEAO et retrace les valeurs qui y sont présentées ou reçues. Conformément aux règles de fonctionnement du Système Interbancaire de Compensation Automatisé dans l'UEMOA (SICA-UEMOA), le règlement intervient avec décalage d'un jour pour les chèques.

Les **avances au personnel** sont des avances sur salaire accordées, dont la durée maximum de remboursement est de 12 mensualités.

Les **opérations à régulariser Actif** sont constituées d'opérations qui ne peuvent être imputées de façon certaine dans un compte ou qui exigent un complément d'information.

Les **dépenses d'investissement à classer** portent sur diverses acquisitions d'éléments d'actifs dont le processus d'achat n'a pas encore abouti à la date d'arrêté des comptes. Ces suspens sont soldés au fur et à mesure de la livraison ou de la réception des biens y afférents.

Les **écarts sur encaisses actif** représentent diverses opérations d'encaisses en attente d'apurement.

Les **autres comptes d'ordre** se décomposent comme suit :

(en millions de FCFA)

	31/12/12	31/12/11	Variation	%
Stocks d'ouvrages	1 518	1 524	-6	-
Autres stocks	1 033	1 225	-192	-16
C2I Pana Loans	11 205	11 205	-	-
Etats, créances diverses	92 580	97 963	-5 383	-5
Avances et acomptes versés aux fournisseurs	1 710	1 723	-13	-1
Autres débiteurs (ABCA, AMAO, CESAG, etc...)	3 183	1 302	1 881	144
Charges payées d'avance	892	762	130	17
Comptes de passage	106	483	-377	-78
Divers	2 232	3 427	-1 195	-35
Total	**114 459**	**119 614**	**-5 155**	**-4**

Les provisions constituées sur les autres actifs se présentent comme suit :

(en millions de FCFA)

	31/12/11	Augmentation (+)	Diminution (-)	31/12/12
Provisions pour dépréciation des comptes de stocks	1 524	-	6	1 518
Provisions pour créances en souffrance sur débiteurs divers	1 671	-	45	1 626
Provisions sur les comptes transitoires et d'attente	12 920	-	158	12 762
Total	**16 115**	**-**	**209**	**15 906**

Bilan Passif

Note 12 – Billets et monnaies en circulation

Cette rubrique comprend les billets et les pièces de monnaie en circulation et détenus par les agents économiques.

(en millions de FCFA)

	31/12/12	31/12/11	Variation	%
Billets en circulation	4 218 446	4 005 906	212 540	5
Monnaies en circulation	162 684	153 610	9 074	6
Total	**4 381 130**	**4 159 516**	**221 614**	**5**

Note 13 – Comptes créditeurs et dépôts

Cette rubrique comprend les comptes à vue et les comptes de dépôts des banques et institutions étrangères, des banques et institutions communes, des établissements de crédit de l'Union (banques et établissements financiers), des Trésors Nationaux et autres comptables publics et de divers autres titulaires. Elle se décompose comme suit :

(en millions de FCFA)

	31/12/12	31/12/11	Variation	%
Banques et Institutions étrangères	76 442	62 767	13 675	22
Banques et Institutions communes de l'Union	359 760	330 540	29 220	9
Banques inscrites dans les Etats	976 285	1 373 046	-396 761	-29
Etablissements financiers inscrits dans les Etats	966	1 568	-602	-38
Trésors Nationaux et autres comptables publics	836 729	806 937	29 792	4
Autres comptes de dépôts	82 929	44 468	38 461	86
Total	**2 333 111**	**2 619 326**	**-286 215**	**-11**

Les soldes s'analysent comme suit :

a) Banques et Institutions étrangères

(en millions de FCFA)

	31/12/12	31/12/11	Variation	%
Comptes courants ordinaires	41 595	21 281	20 314	95
FMI Compte N°2	124	80	44	55
Dépôts à échéance	34 600	41 168	-6 568	-16
Dettes rattachées (intérêts courus)	123	238	-115	-48
Total	**76 442**	**62 767**	**13 675**	**22**

b) Banques et institutions communes de l'Union

(en millions de FCFA)

	31/12/12	31/12/11	Variation	%
BOAD, divers comptes de dépôts	198 184	144 509	53 675	37
Caisses retraite (CRRAE et RCPNC)	10 085	17 709	-7 624	-43
CRRAE, Remboursement prêt BCEAO	-	2	-2	-100
Autres Institutions communes	151 449	168 189	-16 740	-10
Dettes rattachées (intérêts courus)	42	131	-89	-68
Total	**359 760**	**330 540**	**29 220**	**9**

c) Banques, Etablissements Financiers et Trésors Nationaux et autres comptables publics

Les montants inscrits concernent principalement des comptes courants ordinaires et de règlements.

(en millions de FCFA)

	31/12/12	31/12/11	Variation	%
Banques inscrites dans les Etats	976 285	1 373 046	-396 761	-29
Etablissements financiers inscrits dans les Etats	966	1 568	-602	-38
Sous-total (1)	*977 251*	*1 374 614*	*-397 363*	*-29*
Trésors Nationaux et autres comptables publics	834 512	801 674	32 838	4
Dettes rattachées (intérêts courus)	2 217	5 263	-3 046	-58
Sous-total (2)	*836 729*	*806 937*	*29 792*	*4*
Total (1) + (2)	**1 813 980**	**2 181 551**	**-367 571**	**-17**

d) Autres comptes de dépôts

(en millions de FCFA)

	31/12/12	31/12/11	Variation	%
Dépôts du Personnel	5 307	5 086	221	4
Dépôts divers (organismes publics)	73 014	35 155	37 859	108
Autres comptes de dépôts	4 608	4 227	381	9
Total	**82 929**	**44 468**	**38 461**	**86**

Note 14 – Transferts à exécuter

Il s'agit des encours de transferts (mouvements de fonds à l'extérieur de l'UMOA) et dispositions (mouvements de fonds à l'intérieur de l'UMOA), à exécuter ou à régulariser par la BCEAO. Cette rubrique s'analyse comme suit :

(en millions de FCFA)

	31/12/12	31/12/11	Variation	%
Transferts UMOA/Extérieur émis	1 277	681	596	88
Transferts Extérieur/UMOA reçus	3 947	5 039	-1 092	-22
Dispositions intra UMOA (entre pays de l'UMOA)	18	19	-1	-5
Dispositions internes (intra pays)	737	2 853	-2 116	-74
Total	**5 979**	**8 592**	**-2 613**	**-30**

Note 15 – Engagements en monnaies étrangères

Les engagements en monnaies étrangères s'analysent comme suit :

(en millions de FCFA)

	31/12/12	31/12/11	Variation	%
Correspondants hors Zone Franc	21	23	-2	-9
Autres emprunts	9 700	10 188	-488	-5
Total	**9 721**	**10 211**	**-490**	**-5**

Le montant des autres emprunts correspond essentiellement aux sommes empruntées auprès de la Banque Mondiale et de la Banque Africaine de Développement dans le cadre du financement des Systèmes et Moyens de Paiement.

Note 16 – Engagements envers le Fonds Monétaire International

Les commentaires sur les engagements envers le FMI ont été développés dans la note n° 9.

Les engagements envers le FMI se présentent comme suit :

(en millions de FCFA)

	31/12/12	31/12/11	Variation	%
DTS alloués	626 084	637 203	-11 119	-2
Dettes rattachées aux allocations de DTS	72	194	-122	-63
Facilité de Protection contre les Choc Exogènes (FPCE)	92 801	94 449	-1 648	-2
Facilité Elargie de Crédit (FEC)	664 694	531 385	133 309	25
Facilité de Crédit Rapide (FCR)	62 173	63 277	-1 104	-2
Total	**1 445 824**	**1 326 508**	**119 316**	**9**

La hausse de 119 316 millions ou 9 % des engagements s'explique essentiellement par l'évolution du solde net des transactions au titre des divers tirages effectués par les États auprès du FMI.

Par pays, les DTS alloués s'analysent comme suit au 31 décembre 2012 :

Pays	En DTS	En millions de FCFA
Bénin	59 167 129	45 247
Burkina	57 584 429	44 037
Côte d'Ivoire	310 904 156	237 760
Guinée Bissau	13 604 757	10 404
Mali	89 362 782	68 339
Niger	62 937 711	48 131
Sénégal	154 800 399	118 382
Togo	70 330 612	53 784
Total	**818 691 975**	**626 084**

Note 17 – Autres passifs

Cette rubrique se ventile comme suit :

(en millions de FCFA)

	31/12/12	31/12/11	Variation	%
Valeurs à l'encaissement non disponibles	4 412	6 739	-2 327	-35
Fonds d'Actions Spécifiques	1 659	5 180	-3 521	-68
Créditeurs divers Etats	85 679	64 352	21 327	33
Opérations à régulariser Passif	3 702	2 745	957	35
Ecarts sur encaisses Passif	-	19 470	-19 470	-100
Autres comptes d'ordre	21 794	25 732	-3 938	-15
Total	**117 246**	**124 218**	**-6 972**	**-6**

Les **valeurs à l'encaissement non disponibles** représentent les sommes dues aux remettants de valeurs dont la BCEAO se charge du recouvrement.

Le **Fonds d'Actions Spécifiques** a été créé en avril 2000 en vue du financement des actions que les Autorités de la Banque pourraient décider de mettre en œuvre en faveur du personnel.

Les **Créditeurs Divers Etats** sont constitués par les sommes dues aux Etats au titre des commissions sur transferts et des créances diverses des Etats.

Les **Opérations à régulariser Passif** sont constituées d'opérations qui ne peuvent être imputées de façon certaine dans un compte ou qui exigent un complément d'information.

Les **écarts sur encaisses Passif** représentent diverses opérations d'encaisses en attente d'apurement.

Les **autres comptes d'ordre** se décomposent comme suit :

(en millions de FCFA)

	31/12/12	31/12/11	Variation	%
Personnel créditeurs	78	86	-8	-9
Fonds d'aide à la première construction	881	881	-	-
Impôts et taxes recouvrées	341	380	-39	-10
Créditeurs divers	849	819	30	4
Centre médical BCEAO-CRRAE	-	2	-2	-100
Charges à payer	7 837	4 171	3 666	88
Charges de congés à payer	4 337	4 400	-63	-1
Fournisseurs, dettes en compte	78	66	12	18
Retenue de garantie	505	542	-37	-7
Comptes de passage (CDP inter applications)	1 559	9 069	-7 510	-83
Comptes de régularisations passif/Caisse	181	179	2	1
Divers	5 148	5 137	11	-
Total	**21 794**	**25 732**	**-3 938**	**-15**

Note 18 – Provisions pour risques et charges

Les provisions pour risques et charges se présentent comme suit :

(en millions de FCFA)

	31/12/11	Augmentation (+)	Diminution (-)	31/12/12
Provisions pour engagements de retraite	52 770	3 599	-	56 369
Provisions pour gratification pour médailles du travail	6 694	-	203	6 491
Autres provisions pour risques et charges	21	-	-	21
Total	**59 485**	**3 599**	**203**	**62 881**

Les provisions pour risques et charges correspondent à des obligations qui seront exécutées au cours des exercices futurs, au titre des indemnités de départ à la retraite normale et anticipée du personnel, des gratifications pour médailles de travail, ainsi que divers engagements.

D'une manière générale, la situation des provisions existant dans les livres de la BCEAO se présente comme suit :

(en millions de FCFA)

	Encours au 31/12/11	Dotations (+)	Reprises (-)	Autres variations	Encours au 31/12/12
Provisions déduites de l'Actif					
• Avoirs en monnaies étrangères	-	-	-	-	-
• Créances sur les établissements de crédit	146	-	-	-	146
• Titres de participation non consolidés	5 672	-	-	-	5 672
• Prêts au personnel	25	-	7	-	18
• Immobilisations incorporelles	7	-	-	-	7
• Immobilisations corporelles	1 683	-	-	-	1 683
• Autres actifs	16 115	-	209	-	15 906
TOTAL (1)	**23 648**	**-**	**216**	**-**	**23 432**
Provisions inscrites au Passif					
• Provisions pour risques et charges	59 485	3 599	203	-	62 881
TOTAL (2)	**59 485**	**3 599**	**203**	**-**	**62 881**
TOTAL GENERAL (1) + (2)	**83 133**	**3 599**	**419**	**-**	**86 313**

Note 19 : Réserve de réévaluation Or

Les avoirs en or sont comptabilisés au bilan au cours du jour de la transaction, sur la base de leur poids. Le stock d'or détenu est évalué sur la base de la moyenne trimestrielle du fixing journalier le plus bas de l'once d'or à la Bourse de Londres, convertie en FCFA au cours indicatif du dollar US du dernier jour du trimestre.

La situation dans les livres de la Banque Centrale au 31 décembre 2012 se présente comme suit :

(En millions de FCFA)

	Encours au 31/12/11	Plus-value	Moins-value	Encours au 31/12/12
Réserve de réévaluation Or	**761 428**	**34 906**	**32 615**	**763 719**

Note 20 : Réserve de réévaluation des devises

La réserve de réévaluation des devises est destinée à la couverture du risque de change encouru par la BCEAO dans le cadre de la gestion des avoirs en devises. La réserve est alimentée soit par les sommes prélevées sur le résultat net de la Banque, suivant décision du Conseil des Ministres de l'UMOA, soit par toute somme mise à la disposition de la Banque Centrale dans le cadre de la gestion de ses risques de change.

La situation de la réserve de réévaluation des devises se présente comme suit au 31 décembre 2012 :

(En millions de FCFA)

	Encours au 31/12/11	Dotations	Prélèvements	Encours au 31/12/12
Réserve de réévaluation des devises	124 895	-	-	124 895

Note 21 : Réserve de réévaluation des instruments financiers

Créée en 2009, la réserve de réévaluation des instruments financiers est destinée à atténuer l'impact défavorable de l'application des normes comptables internationales relatives aux instruments financiers sur le compte de pertes et profits de la BCEAO.

A l'instar de la réserve de réévaluation des devises, la réserve de réévaluation des instruments financiers est alimentée suivant décision du Conseil des Ministres de l'UMOA, par affectation du résultat de la Banque, notamment pour un montant correspondant aux profits latents nets dégagés sur l'évaluation des instruments financiers.

Au 31 décembre 2012, la situation de la réserve de réévaluation des instruments financiers se présente comme suit :

(En millions de FCFA)

	Encours au 31/12/11	Dotations	Prélèvements	Encours au 31/12/12
Réserve de réévaluation des instruments financiers	54 995	9 723	-	64 718

Le montant de 9 723 millions correspond à la dotation de la réserve de réévaluation des instruments financiers, effectuée par affectation du résultat de l'exercice 2011, sur Décision du Conseil des Ministres de l'Union du 29 juin 2012 et représente le montant du profit net latent enregistré en 2011 sur le portefeuille de titres en devises.

Note 22 – Capital et réserves

Le capital et les réserves s'analysent comme suit :

(en millions de FCFA)

	31/12/12	31/12/11	Variation	%
Capital social	134 120	134 120	-	-
Prime d'adhésion	43 587	43 587	-	-
Réserve statutaire	67 060	67 060	-	-
Réserve Générale	304 856	304 856	-	-
Autres Réserves	47 083	47 083	-	-
Réserve pour Risques de Refinancement	35 095	29 127	5 968	20
Réserve spéciale Réévaluation Devises 12/01/94	18 900	18 900	-	-
Réserve spéciale Réévaluation Or 12/01/94	77 234	77 234	-	-
Réserve de réévaluation Immeubles	207 448	207 448	-	-
Ecart de réévaluation des autres immobilisations	9 078	9 078	-	-
Fonds pour risques bancaires généraux	48 000	48 000	-	-
Report à nouveau	23 813	45 000	-21 187	-47
Total	**1 016 274**	**1 031 493**	**-15 219**	**-1**

Le capital social n'est pas divisé en actions. Il est souscrit à parts égales entre les huit Etats membres. Les comptes de capital et de réserves ne tiennent pas compte de l'affectation du résultat de l'exercice.

La réserve pour risques de refinancement est constituée en couverture des risques non individualisés inhérents aux activités de refinancement de la Banque Centrale. Elle est alimentée par un prélèvement sur le bénéfice.

Le Fonds pour risques bancaires généraux est constitué pour la couverture des risques généraux inhérents aux activités bancaires. Il est alimenté par des dotations décidées par les autorités monétaires au regard de la nature et de l'importance des risques inhérents aux activités monétaires et bancaires.

En application des décisions du Conseil des Ministres de l'Union du 29 juin 2012, portant affectation du résultat de l'exercice 2011 :

- la réserve pour risques de refinancement a été renforcée d'un montant de 5 968 millions ;

– le poste « Report à nouveau » a connu :

  ✔ un prélèvement de 25 000 millions représentant la contribution de la BCEAO au Fonds de Développement de l'Énergie (FDE) au titre de l'exercice 2011 ;

  ✔ une dotation de 3 813 millions.

Note 23 - Résultat

(en millions de FCFA)

	31/12/12	31/12/11	Variation
Résultat de l'exercice	31 017	27 504	3 513

Note 24 – Ventilation de l'actif et du passif par monnaie

En 2012, la ventilation de l'actif et du passif par monnaie se présente comme suit :

(en millions de FCFA)

ACTIF	EURO	USD	DTS	AUTRES DEVISES	CFA	TOTAL
AVOIRS EN OR (1)	-	1 001 970	-	-	-	**1 001 970**
FONDS MONETAIRE INTERNATIONAL	-	-	631 927	-	-	**631 927**
AVOIRS EN MONNAIES ETRANGERES	5 399 742	51 758	-	7 411		**5 458 911**
CREANCES SUR LES ETAB. DE CREDIT	-	-	-	-	1 043 318	**1 043 318**
CREANCES SUR LES ETABLISSEMENTS FINANCIERS	-	-	-	-	7 427	**7 427**
CREANCES/TRESORS NATIONAUX	-	-	-	-	883 711	**883 711**
OPERAT° P/C TRESORS NATIONAUX	-	-	-	-	833 502	**833 502**
BIENS IMMOBILIERS DE PLACEMENT	-	-	-	-	1 638	**1 638**
ACTIFS NON COURANTS DESTINES A LA VENTE	-	-	-	-	-	-
IMMOBILISATIONS	123	687	-	-	349 739	**350 549**
ACTIF DIVERS	20	207	-	6	143 329	**143 562**
TOTAL (1)	**5 399 885**	**1 054 622**	**631 927**	**7 417**	**3 262 664**	**10 356 515**

PASSIF	EURO	USD	DTS	AUTRES DEVISES	CFA	TOTAL
BILLETS ET MONNAIES EN CIRCULATION	-	-	-	-	4 381 130	**4 381 130**
CPTES COURANTS CREDITEURS ET DEPOTS	10 584	2 314	-	-	2 320 213	**2 333 111**
TRANSFERTS A EXECUTER	-	-	-	-	5 979	**5 979**
ENGAGEMENTS EN MONN. ETRANGERES	71	234	9 416	-	-	**9 721**
FONDS MONETAIRE INTERNATIONAL	-	-	1 445 824	-	-	**1 445 824**
PASSIF DIVERS	-	-	-	-	2 180 750	**2 180 750**
TOTAL (2)	**10 655**	**2 548**	**1 455 240**	**-**	**8 888 072**	**10 356 515**
ECART (1 - 2)	**5 389 230**	**1 052 074**	**(823 313)**	**7 417**	**(5 625 408)**	**-**

(1) : *Les avoirs en or sont réévalués sur la base de la moyenne trimestrielle des cours de l'once d'or à la Bourse de de Londres (Cf. Note 2.8)*

Note 25 – Ventilation de l'actif et du passif par zone géographique

En 2012, la ventilation de l'actif et du passif par zone géographique se présente comme suit :

(en millions de FCFA)

ACTIF	EUROPE	AMERIQUE du NORD	ASIE	AFRIQUE& M. ORIENT	TOTAL
AVOIRS EN OR	899 562	-	-	102 408	**1 001 970**
FONDS MONETAIRE INTERNATIONAL	-	631 927	-	-	**631 927**
AVOIRS EN MONNAIES ETRANGERES	5 400 580	51 933	1 915	4 483	**5 458 911**
CREANCES SUR LES ETAB. DE CREDIT	-	-	-	1 043 318	**1 043 318**
CREANCES SUR LES ETABLISSEMENTS FINANCIERS	-	-	-	7 427	**7 427**
CREANCES/TRESORS NATIONAUX	-	-	-	883 711	**883 711**
OPERAT° P/C TRESORS NATIONAUX	-	-	-	833 502	**833 502**
BIENS IMMOBILIERS DE PLACEMENT	1 638	-	-	-	**1 638**
ACTIFS NON COURANTS DESTINES A LA VENTE	-	-	-	-	-
IMMOBILISATIONS	1 258	687	-	348 594	**350 539**
ACTIF DIVERS	21	212	-	143 339	**143 572**
TOTAL (1)	**6 303 059**	**684 759**	**1 915**	**3 366 782**	**10 356 515**

PASSIF	EUROPE	AMERIQUE du NORD	ASIE	AFRIQUE& M. ORIENT	TOTAL
BILLETS ET MONNAIES EN CIRCULATION	-	-	-	4 381 130	**4 381 130**
CPTES COURANTS CREDITEURS ET DEPOTS	-	-	-	2 333 111	**2 333 111**
TRANSFERTS A EXECUTER	-	-	-	5 979	**5 979**
ENGAGEMENTS EN MONN. ETRANGERES	71	9 650	-	-	**9 721**
FONDS MONETAIRE INTERNATIONAL	-	1 445 824	-	-	**1 445 824**
PASSIF DIVERS	-	-	-	2 180 750	**2 180 750**
TOTAL (2)	**71**	**1 455 474**	-	**8 900 970**	**10 356 515**

ECART (1 - 2)	**6 302 988**	**(770 715)**	**1 915**	**(5 534 188)**	-

Note 26 – Ventilation de l'actif et du passif par échéance

En 2012, la ventilation de l'actif et du passif par échéance se présente comme suit :

(en millions de FCFA)

ACTIF	0 – 1 mois	1 – 6 mois	06 – 12 mois	Plus d'un an	TOTAL
AVOIRS EN OR	1 001 970	-	-	-	**1 001 970**
FONDS MONETAIRE INTERNATIONAL	631 927	-	-	-	**631 927**
AVOIRS EN MONNAIES ETRANGERES	3 527 634	45 763	150 454	1 735 060	**5 458 911**
CREANCES SUR LES ETAB. DE CREDIT	1 043 318	-	-	-	**1 043 318**
CREANCES SUR LES ETABLISSEMENTS FINANCIERS	7 427	-	-	-	**7 427**
CREANCES/TRESORS NATIONAUX	201 075	45 504	42 383	594 749	**883 711**
OPERAT° P/C TRESORS NATIONAUX	1 731	4 201	8 221	819 349	**833 502**
BIENS IMMOBILIERS DE PLACEMENT	-	-	-	1 638	**1 638**
ACTIFS NON COURANTS DESTINES A LA VENTE	-	-	-	-	**-**
IMMOBILISATIONS	83	437	709	349 320	**350 549**
ACTIF DIVERS	10 788	106	27 595	105 073	**143 562**
TOTAL (1)	**6 425 953**	**96 011**	**229 362**	**3 605 189**	**10 356 515**

PASSIF	0 – 1 mois	1 – 6 mois	06 – 12 mois	Plus d'un an	TOTAL
BILLETS ET MONNAIES EN CIRCULATION	4 381 130	-	-	-	**4 381 130**
CPTES COURANTS CREDITEURS ET DEPOTS	2 272 328	-	-	60 783	**2 333 111**
TRANSFERTS A EXECUTER	5 979	-	-	-	**5 979**
ENGAGEMENTS EN MONN. ETRANGERES	21	-	-	9 700	**9 721**
FONDS MONETAIRE INTERNATIONAL	1 713	4 181	8 560	1 431 370	**1 445 824**
PASSIF DIVERS	7 916	49 231	85 398	2 038 205	**2 180 750**
TOTAL (2)	**6 669 087**	**53 412**	**93 958**	**3 540 058**	**10 356 515**

ECART (1 - 2)	**(243 134)**	**43**	**135 404**	**65**	**-**

Note 27 – Engagements hors bilan

(en millions de FCFA)

	31/12/12	31/12/11	Variation
Opérations de change au comptant en FCFA	-	-4 186	4 186
Opérations de change au comptant en devises (achats)	40 053	4 186	35 867
Opérations de change au comptant en devises (ventes)	40 044	15	40 029
Opérations d'emprunts en devises	588	664	-76
Autres engagements donnés en FCFA	31	-	31
Autres engagements donnés en devises	3	-	3
Autres engagements reçus en FCFA	62 719	-76 182	138 901
Accords de consolidation	33 819	33 819	-
Valeurs sous dossier	28 131	28 119	12
Valeurs publiques suivies pour compte Trésors nationaux	2 493 324	2 051 740	441 584
Valeurs publiques nanties	770 878	474 435	296 443
Participations à libérer en FCFA	252 298	260 998	-8 700
Participations à libérer en devises	895	912	-17

- ***Engagements de change au comptant***

Il s'agit des engagements qui découlent des opérations d'achats et de ventes de devises pour lesquelles le dénouement est différé pour des raisons de délai normal (2 jours) de mise à disposition.

- ***Opérations d'emprunts en devises***

Au 31 décembre 2012, les emprunts en devises sont constitués exclusivement des accords de prêt dont a bénéficié la BCEAO auprès de la Banque Africaine de Développement.

- ***Autres engagements donnés***

Ils sont constitués des effets, titres, cautions et valeurs affectés en garantie au profit des tiers.

- ***Autres engagements reçus***

Cette rubrique comprend les valeurs publiques reçues en garantie de refinancement et les cautions fournies par les fournisseurs de la Banque à titre de garantie des acomptes et avances sur achats ou travaux qu'ils ont reçus.

Cette rubrique s'analyse comme suit :

(en millions de FCFA)

	31/12/12	31/12/11	Variation
Valeurs reçues en garantie d'avance	58 497	-79 099	137 596
Cautions reçues en garantie	2 932	1 860	1 072
Autres engagements reçus	1 290	1 057	233
Total	**62 719**	**-76 182**	**138 901**

- ***Accords de consolidation***

Il s'agit des accords de consolidation de certains Etats de l'Union suivis pour des raisons statistiques par la Banque. Ce poste n'a connu aucune variation au cours de l'exercice 2012.

- ***Valeurs sous dossier***

Cette rubrique comprend les valeurs souscrites par les Etats à l'ordre d'institutions financières internationales en représentation de souscriptions en monnaie nationale. Ces valeurs sont suivies par la Banque Centrale pour le compte des Etats et des institutions financières internationales.

- ***Valeurs publiques suivies pour compte des Trésors Nationaux***

Il s'agit de valeurs dématérialisées émises par les Trésors Nationaux et suivies en compte par la Banque. La BCEAO, agissant en qualité de mandataire des Etats de l'Union, est chargée de la compensation de ces valeurs publiques (émises par l'intermédiaire de la Banque Centrale) et de leur gestion.

- ***Valeurs publiques nanties***

Il s'agit de valeurs publiques en compte gagées auprès de la Banque Centrale par les établissements de crédit.

- ***Participations à libérer***

Il s'agit des actions liées au capital non appelé des institutions dans lesquelles la BCEAO est actionnaire, notamment la Banque Ouest Africaine de Développement (252 298 millions en 2012 contre 260 998 millions FCFA en 2011 pour des actions libellées en FCFA) et Afreximbank (895 millions FCFA, soit 1,8 millions de dollars US depuis 2005).

INFORMATIONS SUR LE COMPTE DE PERTES ET PROFITS

Note 28 – Résultat net d'intérêts et des opérations sur instruments financiers

Le résultat net d'intérêts s'analyse comme suit :

(en millions de FCFA)

	31/12/12	31/12/11	Variation	%
Produits d'intérêts	**177 630**	**181 214**	**-3 584**	**-2**
▪ Produits sur les avoirs extérieurs	**46 680**	**65 822**	**-19 142**	**-29**
- Compte d'opérations	45 893	62 455	-16 562	-27
- Intérêts sur avoirs en devises	787	3 367	-2 580	-77
** Produits reçus du FMI*	*597*	*2 116*	*-1 519*	*-72*
** Produits en autres devises*	*190*	*1 251*	*-1 061*	*-85*
▪ Produits sur opérations de crédit	**55 632**	**41 787**	**13 845**	**33**
- Refinancement	29 808	16 208	13 600	84
- Titrisation	183	254	-71	-28
- Consolidation concours statutaires	9 513	9 645	-132	-1
- Intérêts solde déb. Créances gelées & consolidées	-	240	-240	-100
- Pénalités sur Réserves obligatoires	972	1 068	-96	-9
- Intérêts acquis sur concours adossés aux allocations de DTS	15 156	14 372	784	5
▪ Produits sur portefeuille de titres	**75 318**	**73 605**	**1 713**	**2**
- Intérêts sur bons du Trésor détenus à l'échéance	59 372	52 376	6 996	13
- Intérêts sur obligations détenues à l'échéance	3 511	3 639	-128	-4
- Intérêts sur bons du Trésor détenus à des fins de transaction	3 716	2 722	994	37
- Profits latents sur bons du Trésor	101	-	101	-
- Profits latents sur bons du Trésor	4 217	5 697	-1 480	-26
- Profits latents sur obligations détenues à des fins de transaction	63	-		
- Profits latents sur parts de Fonds Commun de Placement	4 338	9 171	-4 833	-53
Charges d'intérêts	**21 642**	**22 335**	**-693**	**-3**
▪ Intérêts versés à la clientèle	**11 580**	**14 354**	**-2 774**	**-19**
- Intérêts versés aux Trésors Nationaux	10 831	13 218	-2 387	-18
- Intérêts versés aux autres Organismes	749	1 136	-387	-34
▪ Intérêts versés au FMI & autres correspondants	**685**	**2 424**	**-1 739**	**-72**
- Intérêts versés au FMI	682	2 418	-1 736	-72
- Intérêts versés aux autres correspondants	3	6	-3	-50
▪ Charges sur portefeuille de titres	**9 377**	**5 557**	**3 820**	**69**
- Charges sur bons du trésor détenus à des fins de transaction	50	123	-73	-59
- Pertes latentes sur bons du Trésor détenus à des fins de transaction	3 171	4 320	-1 149	-27
- Pertes latentes sur parts de Fonds Commun de Placement	901	825	76	9
- Pertes latentes sur obligations détenues à des fins de transaction	103	-	103	-
- Charges sur obligations disponibles à la vente	4 855	-	4 855	-
- Charges sur parts de Fonds Commun de Placement	297	289	8	3
Résultat net d'intérêts	**155 988**	**158 879**	**-2 891**	**-2**

Note 29 – Dividendes

Cette rubrique s'analyse comme suit :

(en millions de FCFA)

	31/12/12	31/12/11	Variation	%
Dividendes	**1 247**	**953**	**294**	**31**

Il s'agit des dividendes perçus sur des titres de participation non consolidés.

Note 30 – Résultat net des commissions

	31/12/12	31/12/11	Variation	%
Commissions perçues (+)	27	22	5	23
Commissions versées (-)	175	164	11	7
Résultat net des commissions	**-148**	**-142**	**-6**	**-4**

(en millions de FCFA)

Note 31 – Résultat net de change

(en millions de FCFA)

	31/12/12	31/12/11	Variation	%
Produits sur opérations de change (+)	181 654	181 532	122	-
Charges sur opérations de change (-)	164 436	198 150	-33 714	-17
Total	**17 218**	**-16 618**	**33 836**	**204**

➔ Les produits sur opérations de change s'analysent comme suit :

(en millions de FCFA)

	31/12/12	31/12/11	Variation	%
Gains réalisés sur opérations de change	2 088	5 124	-3 036	-59
Gains latents sur opérations en devises	179 566	176 408	3 158	2
Total	**181 654**	**181 532**	**122**	**-**

La ventilation par devise des produits sur opérations de change se présente comme suit :

(en millions de FCFA)

	31/12/12	31/12/11	Variation	%
Dinar des Emirats Arabes (AED)	5	-	5	-
Dollar canadien (CAD)	65	147	-82	-56
Yen chinois (CNY)	6	-	6	-
Franc suisse (CHF)	126	109	17	16
Droit de Tirage Spécial (DTS)	177 775	176 339	1 436	1
Livre sterling (GBP)	46	62	-16	-26
Yen japonais (JPY)	60	121	-61	-50
Unité de Compte de l'Afrique de l'Ouest (UCAO)	291	506	-215	-42
Dollar américain (USD)	3 280	4 248	-968	-23
Total	**181 654**	**181 532**	**122**	**-**

➔ Les charges sur opérations de change s'analysent comme suit :

(en millions de FCFA)

	31/12/12	31/12/11	Variation	%
Pertes réalisées sur opérations de change	1 497	2 892	-1 395	-48
Pertes latentes sur opérations en devises	162 939	195 258	-32 319	-17
Total	**164 436**	**198 150**	**-33 714**	**-17**

La ventilation par devise des charges sur opérations de change se présente comme suit :

(en millions de FCFA)

	31/12/12	31/12/11	Variation	%
Dinar des Emirats Arabes (AED)	15	-	15	-
Dollar canadien (CAD)	7	30	-23	-77
Yen chinois (CNY)	18	-	18	-
Franc suisse (CHF)	58	55	3	5
Droit de Tirage Spécial (DTS)	163 097	196 995	-33 898	-17
Livre sterling (GBP)	30	40	-10	-25
Yen japonais (JPY)	167	56	111	198
Unité de Compte de l'Afrique de l'Ouest (UCAO)	374	406	-32	-8
Dollar américain (USD)	670	568	102	18
Total	**164 436**	**198 150**	**-33 714**	**-17**

Note 32 – Autres produits ordinaires

Les autres produits ordinaires comprennent :

(en millions de FCFA)

	31/12/12	31/12/11	Variation	%
Produits divers	2 868	2 607	261	10
Intérêts acquis sur les prêts au Personnel	498	436	62	14
Produits exceptionnels	3 753	10 319	-6 566	-64
Profits sur exercices antérieurs	1 278	1 055	223	21
Total	**8 397**	**14 417**	**-6 020**	**-42**

Note 33 – Entretien de la circulation fiduciaire

Les dépenses d'entretien de la circulation fiduciaire s'analysent comme suit :

(en millions de FCFA)

	31/12/12	31/12/11	Variation	%
Achat de signes monétaires	31 434	23 114	8 320	36
Variation de stocks de signes monétaires	-7 521	-6 731	-790	-12
Assurance de signes monétaires	208	208	-	-
Transport de signes monétaires	6 777	4 192	2 585	62
Total	**30 898**	**20 783**	**10 115**	**49**

Note 34 – Frais généraux

Les frais généraux se présentent comme suit :

(en millions de FCFA)

	31/12/12	31/12/11	Variation	%
Dépenses des Organes de l'UMOA	730	693	37	5
Dépenses de Personnel	79 779	74 920	4 859	6
Impôts et taxes non recouvrables	75	83	-8	-10
Travaux et services extérieurs	16 913	16 513	400	2
Transports et déplacements	2 308	1 656	652	39
Frais divers de gestion	4 370	3 218	1 152	36
Frais de représentation	204	169	35	21
Total	**104 379**	**97 252**	**7 127**	**7**

Les dépenses de personnel comprennent les rémunérations, les allocations familiales, les charges sociales, les frais médicaux et les œuvres sociales.

D'une année à l'autre, l'effectif de la Banque est passé de 3 492 agents au 31 décembre 2011 à 3 605 agents au 31 décembre 2012.

Note 35 – Autres charges ordinaires

Les autres charges ordinaires se présentent comme suit :

(en millions de FCFA)

	31/12/12	31/12/11	Variation	%
Dépenses sur exercices antérieurs	748	79	669	847
Charges exceptionnelles	646	310	336	108
Total	**1 394**	**389**	**1 005**	**258**

Note 36 – Dotations nettes aux amortissements et aux provisions

Cette rubrique s'analyse comme suit :

(en millions de FCFA)

	31/12/12	31/12/11	Variation	%
Dotations aux amortissements	11 982	10 894	1 088	10
Reprises d'amortissements	-147	-392	245	-63
Dotations aux provisions	3 599	20 246	-16 647	-82
Reprises de provisions	-420	-337	-83	-25
Total	**15 014**	**30 411**	**-15 397**	**-51**

Les commentaires sur les dotations nettes aux provisions ont été développés dans la note n° 18.

Les dotations aux amortissements sont relatives à la constatation de l'amoindrissement de la valeur des immobilisations de la BCEAO au cours de l'exercice comptable 2012 conformément aux principes énoncés dans la note n° 2.16.

DIVERS

Note 37 - Opérations avec les parties liées

La Direction de l'Union Monétaire est assurée par le Conseil des Ministres de l'UMOA. La BCEAO, Institution de l'UMOA est administrée par:

- le Gouverneur ;
- le Comité de Politique Monétaire ;
- le Conseil d'Administration ;
- le Comité d'Audit ;
- les Conseils Nationaux du Crédit, à raison d'un Conseil dans chacun des Etats membres de l'UMOA.

La Banque Centrale désigne comme parties liées, les membres du Conseil des Ministres de l'UMOA, les membres du Conseil d'Administration, les membres des Conseils Nationaux du Crédit et le Comité de Politique Monétaire ainsi que le personnel de direction comprenant le Gouverneur, les Vice-Gouverneurs et les autres hauts responsables de direction de la Banque.

Aucune transaction n'est effectuée avec les membres du Conseil des Ministres, les membres du Conseil d'Administration, les membres des Conseils Nationaux du Crédit, le Gouverneur, les Vice-Gouverneurs et les autres hauts responsables de direction de la Banque.

Les responsables de direction ne bénéficient pas de prêts qui ne soient pas accessibles aux autres membres du personnel.

Les membres des Organes statutaires perçoivent des jetons de présence. Les montants des jetons de présence versés à ce titre se présentent comme suit :

(en millions de FCFA)

	2012	2011
Conseil des Ministres	46	40
Comité de Politique Monétaire	24	22
Conseil d'Administration	8	14
Conseils Nationaux de Crédit	64	40
Total	**142**	**116**

Le Gouverneur, les Vice-Gouverneurs, le Secrétaire Général, les Conseillers du Gouverneur, les Directeurs Généraux, les Directeurs des Services Centraux du Siège, les Directeurs Nationaux, les Directeurs d'Agence Principale, les Représentants, les autres responsables de

direction ainsi que les hauts responsables du Secrétariat Général de la Commission Bancaire de l'UMOA sont rémunérés par la BCEAO.

Leur rémunération (traitements, primes et indemnités), exprimée en millions de FCFA, est la suivante :

2012	2011
Rémunération	Rémunération
7 836	6 352

Note 38 – Procédure judiciaire

Au 31 décembre 2012, le risque financier des actions en justice contre la BCEAO n'est pas apparu significatif. Aucune provision n'a été constituée sur recommandation des conseils juridiques, car la Banque jouit, en toutes matières, de l'immunité de juridiction et d'exécution dans les pays où les actions étaient en cours, notamment l'ensemble du territoire de l'Union Monétaire Ouest Africaine en vertu de ses Textes de base, ainsi que le territoire français, en application de l'Accord de Coopération du 4 décembre 1973 entre la République Française et les Républiques membres de l'UMOA.

Note 39 – Évènements postérieurs à la clôture de l'exercice

Aucun événement significatif postérieur à la date du 31 décembre 2012 et qui n'aurait pas été pris en compte pour l'établissement des comptes n'est intervenu.